

# Combat Laïque 76

Bulletin du Comité de Réflexion Et d'Action Laïque de la Seine-Maritime

[creal76@creal76.fr](mailto:creal76@creal76.fr)



N°77 JUIN 2020

« J'ai moins peur des extrémistes religieux que des laïques qui se taisent » Charb

## Changement d'ère ?

Le principe laïque est une matrice de la démocratie et des libertés sans laquelle il serait illusoire d'envisager l'alternative nécessaire à un système économico-politique qui est dangereux pour l'humanité. P. 2

VIRUS CAPITALISTE  
PENDANT LE CONFINEMENT  
LE BUSINESS CONTINUE



Désiré Bourneville : laïcisation des hôpitaux et l'hygiène hospitalière au XIX<sup>e</sup> P. 10

Le « care » : [...] l'Histoire, dans la lignée de nos illustres ancêtres, nous rappelle que les utopies ont régulièrement défié l'humanité. P. 14

Attaque virale contre l'école : L'épidémie de Covid-19 est le laboratoire d'attaques contre l'école publique en général et la laïcité scolaire en particulier. P. 17

Appel aux adhérent.e.s, aux ami.e.s laïques du CREAL76 :

*Rassemblons nos souvenirs !*

19 juin 2020 :

60<sup>e</sup> anniversaire du rassemblement de Vincennes (19 juin 1960)  
point d'orgue de la grande pétition laïque nationale (1959-1960).

(Voir page 16)

Retrouvez tous les rendez-vous  
sur la page [www.creal76.fr](http://www.creal76.fr)

Longue vie aux femelles : la longévité des femmes reste supérieure à celle des hommes quel que soit le continent, la culture ou l'époque, et ceci même en situations de fortes mortalités. P. 20

Édito

Changement d'ère ?

VIRUS CAPITALISTE  
PENDANT LE CONFINEMENT  
LE BUSINESS CONTINUE



Sommaire

- 2 - Édito : changement d'ère ?
- 3 - Chronique du mécréant : le Covid-19 s'attaque-t-il aux neurones ?
- 4 - Mots-croisés  
Du pognon pour Fauchon ?  
Quand les élus sonnent les cloches...
- 5 - Assez !  
Lycée privé hors contrat à Paris
- 6 - Mort, funérailles et laïcité lors de la crise sanitaire
- 7 - Parrainage civil  
La Région se porte garante des emprunts des lycées privés normands
- 8 - Notes de lecture : *Pour un féminisme universel*  
*Sœur Adèle et le petit Bourgneuf*  
Gilles Pesqué nous a quittés
- 9 - Une bonne nouvelle  
Histoire locale : l'aître St-Maclou
- 10 - Désiré Bourneville : laïcisation et hygiène hospitalière
- 12 - Note de lecture : *La guerre sociale en France*  
Les effets secondaires heureux du confinement
- 13 - Vie du CREAL76
- 14 - Le "care"
- 15 - Le darwinisme social : histoire d'une falsification
- 16 - Textes en ligne  
60<sup>e</sup> anniversaire du rassemblement de Vincennes
- 17 - Attaques virales contre l'école publique laïque
- 18 - Pandémie en Israël, en Algérie, au Maroc et au Sri Lanka
- 19 - Soudan : l'excision désormais considérée comme un crime  
Allemagne : neutralité religieuse  
Note de lecture :  
*le temps constituant*
- 20 - Chronique de Rahan : longue vie aux femelles

viste mondialisée n'a pas stoppé les dirigeants de la planète capitaliste dans leur chacun pour soi et Dieu pour tous. La situation sanitaire – quand elle n'est pas déniée par des dirigeants par ailleurs climatosceptiques souvent appuyés par des obédiences religieuses – n'est prise en compte que dans la stricte mesure où sa résolution conditionne la possibilité de reprise de la production selon les credo antérieurs. L'industrie pharmaceutique offre un exemple obscène anticipant des marchés rémunérateurs, balayant la nécessaire universalité des savoirs, la gratuité des soins, les notions d'entraide, de coopération, de solidarité au risque de faire perdurer la pandémie. L'OMS affirme justement que le vaccin doit être « un bien public mondial » mais elle laisse tomber les autres moyens nécessaires à la lutte contre la maladie (tests, traitements, médicaments) dans l'escarcelle des firmes par cette expression non contraignante de « mise en commun volontaire des brevets. »

Une crise sanitaire ?

« Les analyses nécessaires ont été faites sur le lien entre cette épidémie et les flux économiques mondialisés [...] la déforestation et l'artificialisation des milieux naturels [...] ou encore l'élevage intensif. » C'est bien dans le cadre de l'anthropocène et singulièrement du « capitalocène » que cette pandémie intervient. Ses victimes se rencontrent majoritairement dans les couches populaires éloignées de l'accès aux soins, mal logées, plus concernées par l'alimentation industrielle génératrice de comorbidités (surpoids, diabète, hypertension), plus exposées au virus du Covid-19. La gestion politique calamiteuse de la pandémie et l'obsession de la reprise économique ont donc un coût sanitaire et social payé par les « premiers de corvée » majoritairement des femmes, mais aussi une incidence sur les libertés fondamentales comme sur l'évolution autoritaire de la plupart des régimes politiques. Démocratie, libertés, écologie sont passés par pertes et profits.

Un état social ?

Les états se sont assis d'autant plus facilement sur les dogmes économiques en vigueur qu'il s'agissait de sauver les grandes firmes et les secteurs dont ils sont les fondés de pouvoir. Mais les salarié-es seront la variable d'ajustement de la crise économique annoncée : « Il y aura des faillites et des licenciements » prévient Bruno Le Maire le 22 mai tandis que l'ONU relève déjà une masse de 500 millions de pauvres supplémentaire et des situations de famine n'épargnant pas les pays riches. La remise en cause généralisée des conquits sociaux et la volonté compulsive de redémarrer la machine risquent d'entraîner la société dans le mur car est la structure du système qui est à revoir. Ressortir les dogmes de la baisse des impôts, des transferts sociaux, des « charges », c'est une spirale négative ruinant ce qui a permis de résister : l'État social avec ses services publics, sa sécurité sociale, ses hôpitaux pourtant fort mis à mal ! Il ne s'agit pas de se satisfaire de

Même l'arrêt forcé de la machine productiviste

l'État-providence distributeur vertical de bienfaits providentiels mais bien de renouer avec le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) et avec la volonté de transformer le pays en « une République indivisible, laïque, démocratique et sociale » !

Le cléricanisme : toujours plus !

La laïcité sera-t-elle une victime collatérale du virus ? Le président Macron laisse penser que la laïcité est optionnelle en rencontrant des « représentants » de religions et d'organisations laïques pour promouvoir un Conseil national de la résilience (CNR !), la mise en place d'un numéro vert pour le « soutien spirituel » aux malades. Le retour d'une forme de concordat avec des religions, à rebours de la loi de séparation de 1905, se précise. Mais les cléricaux en veulent toujours plus, même s'il faut tordre le bras à un pouvoir pourtant bien disposé à leur égard. Pour obtenir l'autorisation d'organiser des cérémonies religieuses, le Conseil des évêques de France a sans doute jugé providentiel le recours à des officines fondamentalistes et identitaires<sup>2</sup> devant le Conseil d'État qui a statué le 18 mai en leur faveur.

**Dans ce contexte, les laïques ne sauraient se contenter d'user de périphrases (neutralité, vivre ensemble) ou d'accepter un relativisme antilaïque (la laïcité comme option, la mise en avant de la seule liberté religieuse comme si elle n'était pas incluse dans la liberté de conscience). Le principe laïque est une matrice de la démocratie et des libertés sans laquelle il serait illusoire d'envisager l'alternative nécessaire à un système économique-politique qui est dangereux pour l'humanité. Adhérez au CREAL76 !**

F. VANHÉE président du CREAL76 le 01.06..20

<sup>1</sup> <https://reporterre.net/Le-17-juin-agissons-contre-la-reintoxication-du-monde>

<sup>2</sup> Il s'agit d'une panoplie complète : Civitas, le Parti démocrate chrétien, l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française (AGRIF), la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre, la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X



## Le Covid-19 s'attaque-t-il aux neurones ?

Ce Covid-19, nouvel avatar de la famille des Coronavirus, a plongé le monde dans la crise et la stupeur. Une lourde inquiétude qui obscurcit l'avenir. Dans ce genre d'ambiance délétère, les religieux sont comme des poissons dans l'eau. Ces poissons des abysses habitués à vivre dans les noires profondeurs.

Il serait trop long de citer la longue liste des remèdes hilarants, s'ils n'étaient dramatiques, proposés par les fanatiques de la planète. On rit franchement des hindous qui boivent de l'urine de vache sacrée, mais Mgr Aupetit, le très médiatique archevêque de Paris, n'est-il pas aussi grotesque quand il se propose de monter : « sur la butte Montmartre, au Sacré-Cœur, pour bénir la ville et que le Seigneur envoie sa protection sur les habitants de cette ville. » L'éminent rabbin Chaim Kanievsky, n'est pas en reste en affirmant que « suspendre l'étude de la Torah, même pour un seul jour est un plus grand risque pour la survie du peuple juif, que la propagation du coronavirus ». Que dire du tweet du fondateur de l'ONG islamique Barakacity, Idriss Sihamedi qui se réjouit : « La première fois de ma vie que je peux dire à une femme qui veut me serrer la main « non » dans la joie et la bonne humeur. Ça fait bizarre de voir que des choses halal deviennent normales. »

Mais ces dangereux illuminés ne se contentent pas de ces délires aux conséquences parfois criminelles. Ils ne perdent jamais une occasion de réaffirmer leur volonté de restaurer ou de consolider leur pouvoir séculier. Mgr Aupetit, toujours lui, affirme dans *Le Figaro* : « Aller à la messe, ce n'est pas aller au cinéma. C'est quelque chose de vital. » Vital comme l'air que l'on respire, vital comme la démocratie qui nous protège.

On peut lui concéder qu'effectivement, le cinéma cultive notre ouverture d'esprit, nous offre un divertissement souvent intelligent et une saine stimulation de nos sentiments. Un peu l'inverse de la messe, finalement !

Mais bien sûr derrière cette déclaration, se cache un tout autre but que cette comparaison qui se veut innocente : réaffirmer que les cérémonies religieuses sont par essence différentes des autres activités humaines, fussent-elles culturelles et que la transcendance leur confère une importance et une réalité supérieure, sur laquelle la loi humaine ne devrait pas avoir de prise.

Ces professionnels de l'obscurantisme reçoivent les soutiens qu'ils méritent. Philippe de Villiers a dû passer son confinement en cote de mailles dans un donjon en carton-pâte de son Puy du Fou et les dégâts sur sa santé mentale semblent irréversibles : « Dans toutes les grandes épreuves, la France retourne à Notre-Dame du dernier recours. Le peuple vient supplier, prier la couronne d'épines, pour éloigner les fléaux, les épidémies. » Quant à C. Boutin, qui nous avait un peu lâchés avec ses obsessions paranoïaques, elle ne pouvait perdre une pareille occasion de se ridiculiser : « Ce monde devenait fou, croyant en sa toute-puissance affirmant même « qu'un père pouvait ne pas être un homme » et voilà ! C'est un tout petit, mais tout petit virus qui arrive et anéantit les certitudes humaines. »

« La réponse de la religion me fait l'effet d'une autre forme de déterminisme ; elle est inaccessible aux humains et les ravale au rang de parasites asservis à une puissance supérieure. En quoi devrait-on se soumettre à la nécessité divine plus qu'à celle de l'Histoire, de la Science ou de l'Inconscient ? » (D. Macdonald) Le problème dans cette période inédite, c'est que ceux qui seraient censés nous rappeler ces évidences, incarner la raison et le droit ont souvent gravement failli à leur tâche. Nos gouvernants ont caché la vérité, quand ils ne l'ont pas travestie. Ils se sont montrés terriblement incompetents.

La politique qu'ils suivent, souvent dans la droite ligne de leurs prédécesseurs, nous mène au désastre. « *Le XX<sup>e</sup> siècle a en effet signé la fin des convergences, la fin de l'évidente alliance entre le progrès et la raison, la morale et la science, l'éthique et la technique.* » La constatation de Cynthia Fleury est plus que validée par ce que nous avons vu tous les jours ces derniers mois : la septième puissance économique du monde, qui dépense des sommes folles en CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) qui vont directement dans la poche des actionnaires, incapable, dans l'urgence, de produire des blouses, des masques, des respirateurs...

Les scientifiques eux-mêmes pour beaucoup d'entre eux ne se sont pas montrés sous leurs meilleurs jours. Les experts se sont sans cesse contredits, ont promis des remèdes qui n'arrivent pas, délaissant le sérieux de la méthode scientifique pour l'approximation et la précipitation médiatiques. Le démantèlement progressif de la recherche publique les a livrés, pieds et poings liés, au bon vouloir des trusts pharmaceutiques. Pas de salut pour ceux qui ont gardé éthique et lucidité et qui se battent pour une science au service du bien commun plutôt qu'inféodée aux exigences du marché. Ils sont soigneusement écartés des médias et des organismes de décision. « *La foi moderne en la science est étroitement liée à une autre grande croyance moderne : la foi dans le progrès.* » (D. Macdonald)

Cet aveuglement et cette lâcheté ont une première conséquence. Puisque tout le monde ment, que rien ne semble plus pouvoir être indéniablement établi, les charlatans de tout poil sont aussi crédibles que la plus haute instance scientifique. Les religieux s'engouffrent dans cette brèche ouverte. L'évêque de Nanterre déclare : « *Les religions ne sont pas un problème, mais une partie de la solution.* »

La deuxième tout aussi grave, c'est que l'espérance en une capacité collective de réagir face aux événements et à un avenir incertain s'effrite, devant tant d'incurie, d'absence de réponses un tant soit peu raisonnables. Les mois qui viennent seront plus difficiles que le confinement. Les puissances financières et leurs marionnettes politiques, sont déjà en train d'imaginer comment ils vont sauvegarder leurs intérêts, quitte à imposer le chômage de masse, la destruction des services publics. Et face à cette offensive, qui risque de mettre à mal les solidarités, de nourrir les égoïsmes, le fanatisme religieux, le nationalisme et ses pires tentations politiques, l'absence d'une alternative radicale et démocratique va peser lourd. « *La fin du courage politique ou moral signe l'émergence du ça pulsionnel, infantile, non distancé d'avec soi-même et producteur des barbaries les plus triviales et les plus assourdissantes.* » (C.Fleury)

**Redonner du sens à un discours collectif, remettre au centre de la construction d'une alternative politique les valeurs de démocratie, de justice sociale et une éthique méprisant les injonctions de la religion et de la croissance, tels seront les enjeux de la période qui s'ouvre.** □

Toutes les citations d'actualité proviennent de *Charlie hebdo* et du *Canard enchaîné*. Qu'ils soient remerciés pour avoir maintenu des portes ouvertes pendant cet «enfermement». Les citations de Dwight Macdonald sont extraites de son livre *Le socialisme sans le progrès* et celles de Cynthia Fleury de *La fin du courage*.

grille n° 59

# MOTS CROISÉS

grille n° 60

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	A	N	A	B	A	T	E		T	E
2	R	E	N	O	V	A	T	I	O	N
3	B	O	A		O	O	R		P	T
4	I	N	C	L	I	N	E	R	A	I
5	T		H	I	S			E	T	E
6	R	H	O	D	I	N	O	L		R
7	A	E	R	O	N	A	V	A	L	E
8	I	R	E		A	G	I	T	A	T
9	R	O	T	E	N	O	N	E		E
10	E	S	E		T	U	E	R	A	S

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

## Du pognon pour Fauchon ?

Une école privée Fauchon, dont la maison mère est à Lausanne en Suisse, accueillera, en 2021 pour des formations allant du CAP à Bac + 5 liées aux métiers de bouche et à la gastronomie, 800 élèves au centre de Rouen. Elle sera installée sur un terrain de 5 000 m<sup>2</sup> dans un immeuble cédé par la région Normandie et situé près de l'Institut national de la boulangerie pâtisserie, boulevard de l'Europe. La transaction a eu lieu le 21 février en présence de ses dirigeants et actionnaires dont Alexandre Martini (président de Campus Saint-Marc à Rouen avec 4 écoles privées : Pigier, ISCOM, Factory School et Sup-véto). « Aidé par la Région et soutenu par les industriels normands » - J.-L. Louvel ex-proprétaire de *Paris-Normandie* - détaille *Paris-Normandie* du 24.02, ce projet se monte à 10 millions €.

**Combien d'argent public pour concurrencer les lycées professionnels publics ou le lycée hôtelier public de Canteleu déshabillés par la réforme des lycées professionnels ?**

## Quand des élus sonnent les cloches...

Le quotidien *Paris-Normandie* rapporte que des élus du village d'Épieds (Eure) ont répondu à l'appel national lancé par... « la Conférence des évêques de France, en signe de fraternité et d'espoir face à la pandémie de coronavirus » pour « faire sonner chacun son tour les cloches de l'édifice aux deux clochers ». **Encore des élus qui oublient leur devoir de neutralité dans le cadre de leur élection républicaine et laïque.**

## HORIZONTALEMENT

1. Demi-miction ; pas tout à fait le triomphe.
2. Il interprète le ciel à sa fantaisie.
3. En voilà un qui sait se faire attendre.
4. Grossit le Rhin ; avec ou sans retenue.
5. Double pour sonner ; pas toujours bon de suivre leur discipline.
6. Doctrines qui produisent parfois des doctrinaires.
7. Mettre en sel ; cœur de Ronsard.
8. Accommode figue et raisin ; fis la part des choses.
9. Les cardinaux aux trois quarts ; pour le coup en voilà une belle.
10. Se trouva en fâcheuse posture (2 mots) ; étiquette politique à préciser.

## VERTICALEMENT

- A. Victimes du monothéisme.
- B. Née en terre de glace.
- C. Jeu de cartons ; trompé ; quidam.
- D. Apporteront de l'agrément.
- E. Pollution hawaïenne ; trailler sérieusement avec un écart.
- F. Symboliques imagées.
- G. Vous familier ; indication géographique ; la flatte rie du renard vaut aussi pour lui.
- H. Infamie que le spectacle du monde rend familière.
- I. Question de lieu ; supports ludiques ; manies traditionnelles.
- J. Est souvent strict.

Notre site Internet : [www.creal76.fr](http://www.creal76.fr)



- Sur notre site, les rubriques « Lu, vu, entendu », « Covid-19 » et « Agenda » vous sont ouvertes : adressez vos propositions en utilisant le [formulaire](#).
- Régulièrement un billet ou un communiqué vous y attend.
- Envoyez-nous vos remarques, propositions, suggestions : utilisez le formulaire «[Écrivez-nous](#)».
- Diffusez l'adresse [www.creal76.fr](http://www.creal76.fr) auprès de vos ami-e-s et [inscrivez-vous \(vous et vos ami-e-s\) à la newsletter](#)
- Suivez-nous sur

Nous publions volontiers ce coup de gueule de l'ancien président et fondateur du CEDEC (Chrétiens pour une Église dégagée de l'école confessionnelle). Il fait suite au communiqué du CREAL76 du 23 avril *Pas de laïcité optionnelle* qui a reçu le soutien de l'actuelle présidente du CEDEC. (voir <http://www.creal76.fr/medias/files/communiqué-du-creal76-laicite-confinee-23.04.20.pdf>)

## ASSEZ !

Assez de lire partout que LES catholiques pensent que... Cela a l'air de signifier que dans ce pays qui a instauré la laïcité il existerait une communauté, LES catholiques, dont les membres ne sauraient être envisagés individuellement, c'est-à-dire comme des personnes autonomes qui pourraient agir sans se référer automatiquement à la parole d'une autorité censée maîtriser ce que chacun pense. Cela revient à oublier la colonne vertébrale de la laïcité, la liberté de conscience. Cela revient à croire que les catholiques ne sont pas des Français comme les autres et qu'ils ne pensent pas par eux-mêmes, alors que certains d'entre eux le font pourtant souvent en opposition radicale avec ceux qui prétendent les représenter tous et en toute occasion.

Assez que l'on s'imagine que l'autorité absolue que s'attribuent donc la plupart des clercs, et surtout des évêques, est acceptée par tous les catholiques. Depuis plus d'un siècle, la laïcité a permis à de plus en plus de ces « catholiques » de s'affranchir de cette tutelle. Grâce à la laïcité, de véritables révoltes se sont produites dans le catholicisme. Et des mouvements sont nés qui ont tenu dès l'origine à leur indépendance. Pensons à la JEC, à la JOC, nées dans l'entre-deux-guerres, aux prêtres ouvriers et à tant d'autres événements qui sont survenus depuis, mais qui sont rarement traités dans les médias.

Assez qu'aux yeux de beaucoup le christianisme ne trouve de représentation adéquate que dans des rites souvent imprégnés de superstitions primitives, mis en scène par une caste cléricale « sacrée » et donc au-dessus du lot commun de l'humanité. Cette pratique très restreinte correspond précisément à la manière dont Émile Durkheim décrivait ce qu'est une religion. Le christianisme est pourtant né il y a 2000 ans de l'enseignement suivi de l'exécution d'un homme qui rejetait cette conception et avait une autre approche spirituelle du monde. Les prêtres du Temple se sont alors alliés aux forces d'occupation romaines pour l'assassiner. Nombreux sont les catholiques qui restent passionnément attachés à son message d'espérance et non à une institution autocratique et despo-

tique appuyée sur le magique et la misogynie.

Assez que, dans la mesure où sont acceptées les dispositions prises pour empêcher l'islam de se retrouver sous tutelle étrangère à cause de l'arrivée d'imams venus d'ailleurs, on ne dénonce pas le fait que le catholicisme soit en réalité totalement dirigé lui aussi depuis l'extérieur. En effet les évêques sont nommés par le Vatican, et les associations diocésaines qui dirigent les diocèses, y compris l'enseignement privé catholique, sont totalement sous la coupe desdits évêques, y compris la nomination même des membres qui les constituent. C'est donc une puissance étrangère qui domine l'ensemble du « catholicisme » français.

Assez que l'on oublie que cette France, « fille aînée de l'Église », n'est plus vraiment « catholique », puisque seulement 3 ou 4 % de ses citoyens sont des « pratiquants » réguliers. Est-ce que cela veut dire que seule cette faible proportion de Français se rallie au message évangélique ? Certes non. Mais le désintérêt pour l'obsolescence effrayante de l'Église institutionnelle est immense. Il faut donner la parole à des représentants de ces catholiques « extérieurs » qui savent que, comme « La Maison Usher », cette institution est en train de s'effondrer. En un temps où l'on essaie d'imaginer le monde de demain, une vraie clairvoyance s'impose. Que l'institution catholique veuille, en ces temps de pandémie, que les rassemblements rituels aient des droits supérieurs aux autres rassemblements humains dans notre pays est simplement inacceptable. Vouloir l'imposer à la puissance publique interroge sur la réponse qu'elle va donner. Accepter une telle usurpation de pouvoir reviendrait à nier le fondement même de la laïcité, qui sépare les religions du domaine décisionnel. Contrairement à ce que certains d'entre eux croient, les clercs ne sauraient être des citoyens au-dessus des autres. Leur obéissance à Rome tend à le leur faire oublier en mainte occasion.



Didier Vanhoutte  
Ancien président d'une Église dégagée de l'école confessionnelle  
Membre actif de l'OC (Observatoire Chrétien de la Laïcité)

## Ouverture d'un lycée privé hors contrat à Paris

Thiphaine Auzière ouvrira à la rentrée un lycée privé hors contrat dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement. C'est le *lycée Autrement* qui sera doublé d'un autre établissement avec internat sur la Côte d'Opale en attendant un essaimage sur tout le territoire. Le projet a reçu le soutien d'Anne Coffinier, créatrice de la *Fondation pour l'école* et de *Créer son école*, associations de financement et de promotion du privé hors contrat. Soutien également de Thibaut Guilluy actuel haut-commissaire à l'Inclusion dans l'emploi et à l'Engagement des entreprises auprès de Muriel Pénicaud, ministre du Travail.

Thiphaine Auzière est la fille de Brigitte Macron. ☐

Sources : [https://etudiant.lefigaro.fr/article/la-fille-de-brigitte-macron-ouvre-un-lycee-prive-a-paris\\_fb065004-9505-11ea-85b0-cd29af542a7f/](https://etudiant.lefigaro.fr/article/la-fille-de-brigitte-macron-ouvre-un-lycee-prive-a-paris_fb065004-9505-11ea-85b0-cd29af542a7f/) et <https://www.le-lycee-autrement.com/association>

« Si la liberté d'expression nous est enlevée alors, muets et silencieux, nous pourrions être conduits à l'abattoir comme des brebis. »

George Washington

# Mort, funérailles et laïcité lors de la crise sanitaire



Sources : [http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir\\_13981.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_13981.pdf)  
Quotidien *Paris-Normandie* du lundi 20 avril 2020

Chaque soir du confinement nous avons entendu les décomptes macabres des morts de la journée par Covid-19 en France et dans les pays du monde où la pandémie progressait. Nous avons aussi tous vu (ou entendu) ces images glaçantes de cercueils rassemblés comme abandonnés et garés sur un parking, sous une halle du Marché d'intérêt national de Rungis transformée en morgue temporaire.

Or derrière tous ces chiffres, tous ces cercueils alignés, il y avait des personnes, des vies, des familles qui sans doute ont été privées de ce moment si important dans toutes les civilisations et cultures du monde, que constituent l'accompagnement des humains vers la mort et la séparation pour les vivants.

Alors que le président de la République s'est entretenu par deux fois avec des responsables religieux, maçonniques et laïques, pour l'instauration d'un « soin pastoral » téléphonique (voir communiqué du CREAL76 *Pas de laïcité optionnelle !*), les questions relatives à la mort, au deuil et aux rites funéraires n'ont pas (ou peu en fin de confinement) été abordées tant par les responsables politiques que par les médias.

Certaines familles n'ont pu revoir les leurs, qui aussitôt disparu.e.s ont été soustrait.e.s du monde des vivants avec pour seule présence au moment du départ celle des soignant.e.s dont on ne peut que saluer le professionnalisme et l'engagement humanitaire.

Pour nombre de familles, ces circonstances ont représenté une violence et un surcroît de douleur qui perdurera encore longtemps.

D'autres questions en relation avec le principe de laïcité sont apparues et d'autres ont refait surface à l'occasion de ce confinement.

D'abord on a pu noter une inégalité entre les croyant.e.s et les non croyant.e.s pour l'organisation des funérailles. Ensuite la crise a fait ressurgir la demande

de « carrés » confessionnels dans les cimetières communaux.

**Pour les funérailles, une inégalité de traitements selon les sociétés funéraires, mais aussi entre croyants et non croyants.**

La gestion des funérailles fut différenciée selon les sociétés privées de pompes funèbres, chacune appliquant ses propres règles. Le nombre de personnes autorisées était ainsi variable, allant de 10 à 20 personnes, sous conditions d'application des gestes barrières évidemment.

Si la majorité des funérailles se sont déroulées dans l'intimité familiale, elles n'ont pas toutes eu droit au même traitement entre les croyant.e.s et les non croyant.e.s.

En effet pour les croyant.e.s, les édifices culturels (pour la plupart laissés ouverts pendant le confinement) ont été accessibles pour organiser une cérémonie intime et un moment de recueillement en présence des proches du défunt ou de la défunte.

Cependant les non croyant.e.s n'ont disposé le plus souvent d'aucun lieu de réunion fermé. En effet, même si les incinérateurs des crématoriums fonctionnaient, leurs salles de cérémonie étaient fermées et ne permettaient pas aux familles d'organiser un hommage même intime. Seuls les cimetières leur étaient ouverts le temps de l'inhumation.

Pourtant les crématoriums sont gérés par des sociétés privées ayant une délégation de service public. Il semble donc tout à fait légitime de se poser la question de savoir pourquoi ce qui était possible dans une église ne l'était pas dans une salle publique en vue d'une cérémonie civile.

Par exemple à Rouen, pour qui ne souhaitait pas de cérémonie religieuse, un seul membre de la famille était autorisé à suivre le corbillard de la morgue jusqu'au parking du crématorium... Inutile de dire la violence d'une telle situation totalement absente d'humanité.

Par contre, un délai d'un mois a été proposé aux familles pour conserver l'urne et la récupérer en vue d'une cérémonie ultérieure. Mais ce délai ne suffira pas vu

la prolongation de la loi d'urgence.

**Une demande accrue de création de « carrés » confessionnels dans les cimetières communaux.**

Habituellement de nombreux citoyens.ne.s française.s de confession musulmane possédant une double nationalité souhaitent être inhumé.e.s dans leur pays d'origine (environ 80 %), ce dernier prenant totalement en charge le transport des corps des défunts. Or, la suspension des relations aériennes internationales et la fermeture des frontières ont rendu impossibles ces rapatriements. De ce fait, plusieurs municipalités ont été soumises à des pressions de la part d'associations religieuses pour la création de « carrés » confessionnels dans les cimetières communaux.

(Sur ce sujet nous vous renvoyons à un article paru dans *Combat laïque n°57 page 7* qui expose la législation en vigueur sur les cimetières)

**Le cas de la ville de Vernon (Eure) pendant la crise sanitaire.**

Ainsi à Vernon, le maire a été interpellé à plusieurs reprises sur Facebook pour la création d'un « carré » confessionnel musulman. Celui-ci a refusé en appuyant sa décision sur les textes légaux. Mais un prêtre catholique, semble-t-il très respecté, engagé dans l'accueil des migrants et impliqué dans le dialogue inter-cultes, est venu prêter main forte à la communauté musulmane en adressant une lettre ouverte au maire et à l'ancien maire, actuellement ministre chargé des Collectivités territoriales, leur demandant de faire « *œuvre de justice, de paix et de fraternité* » et en ajoutant que cela « *ne contrevient en aucune manière à la loi de la laïcité* », nourrissant ainsi une fois de plus la confusion entre « dialogue inter-religieux » et laïcité.

En outre, pour augmenter la pression, un appel à dons a été lancé sur une plateforme de financement participatif afin de constituer une cagnotte ayant pour but de financer « l'achat d'un terrain » afin d'implanter un « cimetière musulman ». Mais là, les initiateurs de cet appel ignorent sans doute que leur projet est formellement contraire à la loi en territoire situé hors régimes dérogatoires ! □

## Parrainage civil

Trop souvent et abusivement appelé « baptême civil », la pratique du « parrainage civil<sup>1</sup> » ou du « parrainage républicain » se constate tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle mais se concentre dans les années précédant et suivant la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État. Cette pratique va ensuite être très largement délaissée jusqu'à un engouement croissant ces vingt dernières années.

Actuellement le « parrainage civil et républicain » n'est prévu par aucun texte en faisant une disposition officielle. Il se pratique à la mairie. Toutefois, comme il n'a pas de valeur légale, les mairies ne sont pas obligées de le célébrer et il n'y a pas de cérémonial préétabli. Les parrains ou marraines ne sont liés par aucun lien contractuel. L'engagement moral d'ordre purement privé de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, est symbolique. Le baptême civil n'étant pas un acte d'état civil, il n'est pas inscrit sur les registres de l'état civil. Les certificats ou documents que délivre le maire pour l'occasion, ainsi que la tenue d'un registre dédié, ne présentent aucune valeur juridique.

En 2015, le sénateur socialiste Yves Daudigny avait proposé une loi obligeant les maires à organiser, à la demande des parents, le « parrainage républicain » de leur(s) enfant(s). En outre, la proposition de loi formalise la tenue et l'organisation de cette cérémonie (registre, acte, copie d'acte...). Cette proposition adoptée à l'unanimité au Sénat fut transmise pour son examen à l'Assemblée nationale en 2017 et... a été oubliée depuis.

L'Observatoire de la laïcité a souhaité

revenir sur cette initiative en adoptant le 13 février 2020, un avis encourageant la mise en place de "nouveaux rites civils et républicains". Parmi ses propositions, obliger les municipalités à célébrer, pour les parents en faisant la demande, le parrainage civil.



L'Observatoire de la laïcité préconise donc l'adoption de cette loi institutionnalisant cette cérémonie dans la commune où l'un des parents au moins a sa résidence. Pour lui donner un contenu cohérent, l'Observatoire propose que lors de sa tenue la laïcité soit explicitement évoquée par cette formule issue des travaux du CLUB-ECEF<sup>3</sup> : « *L'apprentissage et l'exercice des trois valeurs républicaines est soutenu par le caractère laïque de la République française, qui permet que vivent et cheminent ensemble des femmes et des hommes de convictions ou croyances différentes, en assurant à chacune et chacun le respect par l'autre dans ses choix de vie.* » L'Observatoire justifie le choix de cette formulation au motif qu'elle «  *vise à assurer un discours relativement homogène sur le principe de laïcité sans qu'il soit nécessaire ni de le figer, ni de le rendre contraignant par la loi.* » N'est-ce pas prendre le risque de voir officialiser une conception de la laïcité compatible avec le relativisme culturel et l'adoption d'accommodements raisonnables ?

Dans son avis à propos du « parrainage républicain » l'Observatoire de la laïcité apporte quelques précisions sur la remise du livret de famille.

Dans le cas d'une absence de mariage, la délivrance du livret de famille à la naissance du premier enfant est une simple démarche administrative qui peut même être faite par envoi postal. L'Observatoire veut changer cela. Il propose la création d'une cérémonie de remise du livret de famille, similaire à celle du mariage civil, et quelle que soit la filiation (Pacs, union libre, famille monoparentale).

Plus encore, les communes auront l'obligation de proposer d'elles-mêmes aux personnes concernées l'organisation de cette cérémonie.

Enfin, l'Observatoire propose la possibilité de réunir le rite de la remise du livret de famille et celui (si les parents en expriment le souhait) du parrainage républicain.

**Si nous pouvons nous féliciter de voir l'Observatoire de la laïcité soutenir l'adoption d'une loi institutionnalisant la possibilité pour les familles de faire célébrer un « parrainage civil et républicain » pour leur(s) enfant(s), la référence à la laïcité qu'il souhaite voir y être intégrée laisse perplexe. □**

<sup>1</sup> Institué en France par la loi du 20 prairial An II (8 juin 1794), il semble qu'un rite similaire permettant de célébrer la venue au monde d'un enfant sans aucune référence religieuse puisse se pratiquer également en Espagne ou en Grande-Bretagne.

<sup>2</sup> À titre d'exemple : à Rennes on compte en moyenne 80 parrainages par an, en 2015 à Lyon 181 ont été célébrés et 135 à Nantes, 325 à Paris en 2019.

<sup>3</sup> Citoyenneté, laïcité, union de nos bases – engagement citoyen, engagement fraternel, club regroupant diverses personnalités exerçant ou ayant exercé de hautes fonctions civiles, militaires ou religieuses.

### La Région se porte garante des emprunts des lycées privés normands

Comme à son habitude la région Normandie s'est montrée prompte à soutenir l'enseignement privé. Ainsi, elle s'est portée garante à hauteur de près de 14 % de l'emprunt bancaire de 2,6 millions d'euros contracté par l'OGEC de l'Institution Sacré-Cœur de Rouen. Les travaux consistent en la construction d'un bâtiment comprenant une grande salle de sport et une autre salle de sport plus petite, ainsi qu'un Pôle de l'enseignement supérieur. □

Source : <https://www.normandie.fr/commission-permanente-de-la-region-normandie-jeunesse-orientation-et-formation>

**« La politique est l'art d'obtenir de l'argent des riches et des suffrages des pauvres, sous prétexte de les protéger les uns des autres. »**

Jules Michelet

Le court essai de Martine Storti titré *Pour un féminisme universel* devait être en librairie le jeudi 2 avril. Le méchant corona oblige à en différer la parution au mois de septembre. En attendant, en voici une courte présentation. <http://martine-storti.fr/a-paraitre-pour-un-feminisme-universel-seuil/>



Ce n'est pas parce que la ligne de crête est un chemin présentant quelques dangers qu'il ne faut pas l'emprunter .

Ce livre répond à une triple nécessité :

- Interpeller ce qui se donne actuellement, pour de la radicalité féministe avec ses figures obligées (conjugaison sexe, race, classe, qui

se dit aussi : antisexisme, antiracisme, anticapitalisme ; ou encore : intersectionnalité, décolonialité, afroféminisme...)

Il est impératif de déconstruire les amalgames, les manipulations, la réécriture de l'histoire trop souvent à l'œuvre, tant au plan académique que militant.

Opération de survie et de transmission !

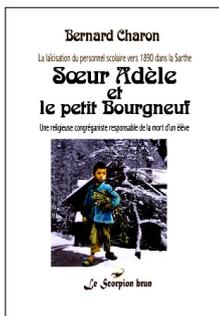
- Ne pas abandonner la critique de ces dérives à une mouvance de droite et d'extrême droite qui instrumentalise le féminisme dans une perspective identitaire, nationaliste mais aus-

si raciste (racisme anti-noir, anti-arabe, anti-musulman, anti-immigrés...) pour vilipender l'instant d'après un « néo-féminisme » (terme qui est un outil de disqualification plurielle) là aussi construit par amalgames et homogénéisation.

- Pour tenir à distance les confusions et les intimidations des deux bords et refuser une double occidentalisation (celle qui fait de l'égalité femmes/hommes une donnée de l'Occident, lui ôtant du même coup son historicité, et celle qui la rend synonyme de l'Occident colonial et « civilisationnel ») il faut restaurer l'universel.

**L'universel est mensonger quand il est en surplomb, il ne l'est pas quand il est un processus, quand il se construit dans des luttes, dans des alliances et des convergences, dans un « en commun » des femmes, tant du côté de l'oppression que de l'émancipation. ☐**

Storti, Martine. *Pour un féminisme universel*. République des idées/Seuil. 2019.112 pages. 11,80 €



## Nos adhérents écrivent

### Sœur Adèle et le petit Bourgneuf

C'est par hasard que Bernard Charon, enquêtant sur le passé de sa grand-mère institutrice dans la Sarthe, découvre la responsabilité de l'institutrice congréganiste (sœur Adèle) dans la mort d'un de ses élèves le 8 janvier 1891, Isidore

Bourgneuf. Dans son ouvrage, l'auteur contextualise ce drame survenu à Fercé. Après les lois Ferry de 1881 et 1882 rendant l'école gratuite, laïque et obligatoire, la loi Goblet de 1886 dispose que dans les écoles publiques « l'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïque ». Dans les écoles communales, qui ne sont pas des écoles privées mais qui pouvaient avoir des enseignants religieux, la loi Falloux de 1850 prévoyait que pour les institutrices une « lettre d'obédience » de la hiérarchie catholique ou d'une congrégation pouvait tenir lieu de brevet de capacité. Sœur Adèle sait à peine lire et écrire, le 23 décembre 1890 elle punira et enverra dehors par grand froid Isidore qui a « sublé » (sifflé)... Le livre de Bernard Charon permet d'appréhender le lent et difficile

processus de laïcisation, notamment des écoles communales de filles, il montre les conditions difficiles d'exercice des enseignantes laïques, l'hostilité des communes sous influence cléricale laissant écoles et logements dans un état déplorable. Une institutrice se verra par exemple refuser un nouveau poêle pour sa classe car « elle va mettre à cul la commune avec ses devinées » ! Ces situations sont incarnées par nombre d'exemples dans plusieurs villages sarthois et au Mans illustrés des fac-similés de pétitions, courriers, délibérations, rapports d'inspection, photographies. Le contexte, c'est aussi l'obscurantisme cléricale catholique maintenant des populations sous influence qui mènera une bataille acharnée contre la laïcisation et les écoles sans Dieu. Leur référence était le *Syllabus* de Pie X (1864) condamnant entre autres, liberté de conscience et démocratie. Pas étonnant que les intégristes actuels soient réunis dans une entité baptisée *Fraternité-Saint-Pie X*. ☐

*Sœur Adèle et le petit Bourgneuf*, B. Charon, éd. Le scorpion brun, 111 pages, 12 € en souscription jusqu'au 30.11 + 4 € de frais d'envoi postal, commandes : [bernard-charon@orange.fr](mailto:bernard-charon@orange.fr) ( autres ouvrages : Rachel Salmona, Une histoire juive (raflée dans sa classe en 1943 au Tréport) ; Le Tréportais Gilbert Testelin : un policier en Résistance)

***«Je pense sincèrement que des femmes dans des positions d'autorité ou de pouvoir auraient abordé les choses différemment. Plutôt que d'avoir recours à ce corpus viril, martial, elles auraient vu plus facilement que ce qui fait tenir la société, c'est d'abord une bande de femmes : elles sont majoritaires dans les équipes soignantes, même si nous soignons aussi avec autant de gratitude les hommes ; elles sont majoritaires aux caisses des supermarchés, dans les équipes qui nettoient les établissements qui travaillent encore... Tout ce qui tient la société, qui nous permet d'inscrire une temporalité dans nos têtes, de nous projeter, ce sont les femmes qui le font. Depuis longtemps, ce sont les femmes qui portent les métiers de soin en général.»***

Christiane Taubira Ancienne ministre de la Justice, sur France Inter le 13 avril 2020

## Une bonne nouvelle

Martine Cerf, secrétaire de l'association ÉGALE (Égalité – Laïcité – Europe) nous en informe.

### Le Conseil de l'Europe a suivi les recommandations des laïques en rejetant les accommodements raisonnables.

Ce mercredi 29 janvier 2020, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a voté la résolution « Protection de la liberté de religion et de conviction sur le lieu de travail » en adoptant les amendements proposés par les laïques et en refusant la notion d'accommodements raisonnables. Le danger était que cette notion qui n'existe pas dans le droit européen, y soit introduite et serve ensuite de prétexte pour accorder la primauté aux impératifs religieux et à refuser des libertés aux citoyens au nom de la religion. Ce point de vue - dont les dégâts sont visibles au Canada - sert en particulier dans les instances internationales, à combattre les droits des femmes et des personnes LGBT, entre autres.

En clair, à l'issue de ce vote, les États membres du Conseil de l'Europe ne recevront pas de recommandation d'inscrire les accommodements raisonnables dans leur droit national, ce qui aurait été le cas si le texte initial avait été voté.

ÉGALE avait été alertée par la Fédération humaniste européenne (FHE), dont elle est membre, et avait fait parvenir aux députés français une lettre accompagnée d'un texte précis expliquant les conséquences liberticides des accommodements raisonnables ainsi que les propositions d'amendements que nous recommandions.



Ces amendements consistaient à remplacer les accommodements raisonnables par les principes d'égalité et de non discrimination.

**D'autres associations membres ayant également agi de même dans leurs pays respectifs, l'information est parvenue aux bons interlocuteurs et nous avons été entendus.**

## Histoire locale



### Ironie de l'histoire pour l'aître Saint-Maclou de Rouen : de la Grande Peste noire au Covid-19

L'Histoire de ce lieu exceptionnel du patrimoine rouennais remonte au Moyen Âge, époque où les épidémies faisaient des ravages dans les villes. En 1348, une épidémie de peste, nommée Grande Peste noire provoqua la mort des trois-quarts des habitants du quartier de la paroisse Saint-Maclou, si bien qu'il fallut ouvrir un nouveau cimetière : « le grand aître ». Mais à la suite d'une nouvelle épidémie de peste au début du XVI<sup>e</sup> siècle, le « nouvel aître » ne suffisait plus. Il est alors décidé de construire des galeries à pans de bois pour entreposer les ossements anciens et servir ainsi d'ossuaire. Les poutres et les colonnes des galeries portent un décor sculpté représentant, telle une danse macabre, des crânes, ossements humains, outils du fossoyeur ou objets liturgiques.

Le lieu traversa les siècles avec des transformations et des destinées diverses : de cimetière et d'ossuaire, il devint tour à tour : école de charité, filature, fabrique d'armes, pensionnat de jeunes filles avant d'accueillir l'école des Beaux-Arts de Rouen de 1940 à 2014.

Après deux années de restauration pour le ramener dans son état de 1880, le lieu s'apprête actuellement à devenir un espace de vie artistique et culturelle.

Mais, l'inauguration en fête et la réouverture au public de l'aître Saint-Maclou restauré prévues les 25 et 26 avril 2020 ont été empêchées par... une épidémie ! mondiale celle-là, d'une nouvelle maladie meurtrière au nom étrange : Covid-19.

Combat Laïque 76, bulletin édité par le CREAL76 (association loi de 1901)  
Comité de Réflexion Et d'Action Laïque de la Seine-Maritime



courriel [creal76@creal76.fr](mailto:creal76@creal76.fr) ☎ 06 86 15 33 59 🐦 @creal 76

Président : Francis VANHÉE 10 chemin aux Anglais 76680 SAINT-SAËNS

Trésorière : Ani CORNÉLIS 19 rue Saint-Pierre 76250 DÉVILLE-LÈS-ROUEN

Adhésion 2020 : 22 €

site : [www.creal76.fr](http://www.creal76.fr)

Imprimerie spéciale de l'éditeur ISSN 1731-1801

Directeur de la publication : Francis VANHÉE

« A vendre, couperet guillotine, rigoureusement stérilisé afin d'éviter toute infection. »

Pierre Dac

## La laïcisation des hôpitaux et l'hygiène hospitalière : le combat des républicains laïques du XIX<sup>e</sup> siècle

L'exemple de l'action de Désiré Bourneville (1840-1906), médecin aliéniste normand, humaniste et homme politique.

**« C'est au nom de la liberté de conscience que nous, républicains, nous n'avons cessé de réclamer la laïcité de l'enseignement. C'est au nom de cette même liberté que nous voulons la laïcité de l'Assistance Publique »**

Désiré-Magloire Bourneville, délibérations du Conseil municipal de Paris, 17 mars 1881



Si la laïcisation de l'école avec les « lois Ferry » est connue par la majorité de la population française, celle de l'hôpital opérée à la même époque l'est beaucoup moins, pour ne pas dire ignorée.

En cette période de crise sanitaire où la question d'une vêtue appropriée pour les soignant.e.s hospitalier.ère.s fait couler beaucoup d'encre, un retour sur les origines de l'hygiène hospitalière liée à la fondation des premières écoles d'infirmières laïques, elle-même liée à la laïcisation des hôpitaux publics semble opportune.

Le médecin Désiré-Magloire Bourneville fut l'un de ses ardens promoteurs, mais aussi un artisan de sa mise en œuvre au sein même des hôpitaux de l'Assistance publique de Paris.

Né en 1840 à Garençières (Eure), il fit des études de médecine à Paris. En 1866, il se porta volontaire pour aller soigner les victimes d'une épidémie de choléra qui ravagea Amiens dont il fut élu « citoyen d'honneur ». Il devint de 1871 à 1879 l'assistant de Charcot à la Salpêtrière avant d'être nommé en 1879 médecin neurologue à l'hospice de Bicêtre.

Homme aux passions multiples il fonda en 1873 le journal *Progrès médical* afin de diffuser les thèses en faveur d'une médecine d'avant-garde ouverte au développement scientifique. Il rédigea également de nombreux articles dans les premières revues scientifiques de médecine.

Une maladie porte son nom : la sclérose tubéreuse de Bourneville qu'il décrivit en 1880.

Il milita également pour l'incinération après la mort et présida en 1897 la Société française pour la propagation de la crémation.

Tout en exerçant son activité médicale, après avoir été « communard » et avoir intégré le milieu médical républicain dès l'âge de vingt ans, il s'engagea en politique dans le groupe radical. Il fut élu conseiller municipal de Paris en 1876, conseiller général de la Seine en 1879, puis député en 1883. Ses convictions politiques lui valurent de nombreuses critiques de la part des conservateurs, même si en ce début de III<sup>e</sup> République, de nombreux médecins avaient rejoint les républicains, concevant leur fonction médicale comme intrinsèquement liée à l'action politique et sociale. Le « citoyen Bourneville » comme il s'autodésignait mourut en 1906.

**Son action pour la laïcisation des hôpitaux, la fondation des premières écoles d'infirmières laïques de Paris et l'hygiène hospitalière.**

C'est au contact du médecin Henri Thulié alors grand maître du Grand Orient que Désiré Bourneville forgea ses convictions humanistes, puis devint franc-maçon, libre-penseur, anticlérical

et anticolonialiste.

De par ses responsabilités politiques il entreprit une vaste campagne de réformes hospitalières qu'il fit largement connaître par l'intermédiaire des revues médicales qu'il dirigeait.



À cette époque, les hôpitaux - comme les écoles - étaient des bastions de l'Église catholique et les soins hospitaliers étaient le monopole de femmes dites « religieuses hospitalières » appartenant à des congrégations qui assuraient toutes les fonctions de soins. Les autres fonctions, jugées dégradantes par les religieuses, étaient assurées par des employées civiles. De nombreux reproches étaient adressés aux religieuses sur leurs comportements autoritaires outrepassant leurs rôles (priviliégiant l'âme au corps des malades), sur leurs pratiques empiriques et traditionnelles ou sur leurs vêtements antihygiéniques (costumes et coiffures). Mais les religieuses étaient surtout les représentantes de l'Église catholique que les républicains voulaient éloigner des hôpitaux. Les républicains reprochaient à l'Église catholique son conservatisme et son obscurantisme opposés au développement des sciences et du rationalisme. La déclaration de Bourneville en 1881 au conseil municipal de Paris : « *L'État qui est laïc a le devoir de se priver du concours d'auxiliaires qui, par leurs vœux, se placent en opposition directe avec les lois de la nature et les intérêts de la société* » (sic) lui valut les foudres de ses adversaires conservateurs du parti clérical qui vantaient le dévouement, l'esprit d'obéissance et de soumission des religieuses, lesquels manqueraient aux laïques.

Plus tard, dans son *Manuel pratique de la garde-malade et de l'infirmière* (1888), il développe sa pensée : « *La société civile, si elle ne veut être sans cesse en lutte contre les envahissements perpétuels de la société religieuse, doit enlever aux congrégations tous leurs moyens d'action, toutes leurs ressources officielles. Tout congréganiste, quelle que soit sa robe ou sa coiffe, est d'ores et déjà un ennemi irréconciliable de la société civile. En l'éliminant, en lui enlevant traitement et moyen de propagande, on rend service à la société civile sans lui créer un ennemi de plus. Et à chaque fois qu'on remplace une sœur par une laïque, un frère par un laïque, on rend service à la société civile sans lui causer de tort. Loin de là : c'est qu'en effet on attache à la société civile non seulement la personne qui remplace la religieuse, mais sa famille tout entière, solidaire dans ses intérêts. La religieuse, elle, a renié sa famille.* »

Ainsi Bourneville obtint avec l'appui de républicains (mais pas tous) l'éviction des congrégations religieuses des hôpitaux de l'Assistance publique de Paris. Il fallut alors penser au remplacement des religieuses et au recrutement de laïcs, femmes et hommes, qu'il convenait de former. Bourneville et ses collègues médecins conçurent la formation théorique et pratique de ces nouveaux personnels.

Outre la question politique, deux autres raisons étaient en jeu, l'une scientifique et l'autre administrative et sociale.

Les progrès de la médecine et de la chirurgie exigeaient des auxiliaires de soins non seulement dévouées, mais instruites et professionnelles.

*« Il est évident que l'instruction s'acquiert à l'école et que l'infirmière laïque, ayant suivi les cours d'anatomie, de pansements, de physiologie, etc. professés par d'excellents maîtres, sera plus apte à remplir les devoirs et les pratiques de sa profession que la religieuse plus ou moins illettrée qui n'a rien appris de tout cela »* poursuit-il.

L'autre raison est administrative et sociale. En laïcisant et professionnalisant les auxiliaires de soins, on leur procurait un statut et une possibilité de s'émanciper socialement.

*« Grâce à cette réforme, les infirmières sont en présence d'une carrière à parcourir, d'un avenir à poursuivre et ne sont pas condamnées à végéter pour toujours dans les rangs inférieurs. »*

Les questions d'hygiène et d'asepsie intéressèrent également Bourneville qui participa à de nombreux congrès sur ce sujet. *« Gouverner c'est hygiéniser »* proclamait-on au congrès médical international de Florence de 1869. Le but était de faire pénétrer les pratiques hygiéniques dans les populations.

Dans le *Manuel pratique*, la propreté à l'hôpital est présentée comme *« une des vertus essentielles de l'infirmière (...) il faut qu'elle soit propre sur elle chez elle autour d'elle. »* Et les manières de faire pour y parvenir y sont décrites dans les moindres détails. Cette extrême propreté *« fait partie du traitement antiseptique »*, ainsi que les tenues vestimentaires *« pour les femmes, le fichu, le bonnet, la blouse, les manches, et le tablier blancs, aussi blancs que possible, et la robe bleue ou noire » (...). Il faut être comme le soldat, en tenue sous les armes »* y lit-on.

Bourneville, devenu « directeur des écoles municipales d'infirmiers et d'infirmières » de Paris enseigna les pratiques de soins. Dans ses cours il intégrait une liste de conseils utiles pour argumenter face aux critiques des médecins cléricaux. Parmi les arguments, on trouve : *« Un bon infirmier soigne le corps et reconforte le moral. Il n'a pas à s'occuper d'autre chose. L'âme ne le regarde pas. Mais il doit professer le respect le plus absolu de la liberté de conscience. Il faut laisser les gens mourir en paix, comme il leur convient, avec ou sans l'intervention d'un ministre du culte. Telle est la règle impérieuse dictée par le bon sens, par la justice, par l'humanité. Cette règle, l'infirmière laïque l'observe facilement. L'infirmière congréganiste est-elle disposée à l'observer ? Non, certainement non. J'irai plus loin, Elle ne le peut pas. [...] Le souci de l'âme devient même chez elle la principale préoccupation. »*

Entre 1878 et 1888, 17 hôpitaux de l'Assistance publique de Paris ont leurs écoles d'infirmières et d'infirmiers laïques. Leur laïcisation fut totalement achevée en 1908.

En province, la laïcisation des hôpitaux s'effectua à des

rythmes très variés selon les régions.

## Ses actions dans le domaine médico-social et dans celui de la photographie scientifique.

C'est sans doute dans ce domaine que l'action de Bourneville est la plus souvent citée de nos jours. En tant que médecin aliéniste à l'hôpital de Bicêtre, Bourneville avait en charge outre le secteur des adultes épileptiques, celui des enfants et adolescents qu'on appelait à l'époque « les idiots ». Il se distingua de ses collègues médecins aliénistes en développant des idées neuves sur la déficience intellectuelle. Pour beaucoup d'entre eux, *« Les idiots sont ce qu'ils doivent être tout le cours de leur vie.... Ils sont incurables »*. À l'inverse, Bourneville défendit, avec l'aide d'instituteurs en poste à l'hôpital Bicêtre, l'idée de « perfectibilité » des enfants déficients intellectuels et pour eux il mit en place des classes spécifiques utilisant un matériel pédagogique adapté qui fut même plus tard repris par Montessori. Malheureusement cette expérimentation ne lui surviva pas longtemps après sa mort en 1906.

On peut donc dire que Bourneville fut le père de l'inclusion scolaire actuelle.

Les progrès de la connaissance scientifique ont toujours été liés aux progrès techniques. En cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle, la photographie révolutionnait une nouvelle manière de fixer les événements dans le temps. Bourneville comprit que la pratique médicale pouvait tirer parti de cette nouvelle technique qui permettait d'objectiver les observations, sans recours au dessin plus subjectif. Il créa donc un laboratoire photo dans son service hospitalier. Pour vulgariser l'utilisation de cette nouvelle technique au service de la recherche, il fonda la *Revue photographique des hôpitaux de Paris* dont il devint le directeur.

On trouvera ci-dessous des références bibliographiques se rapportant à ces sujets.

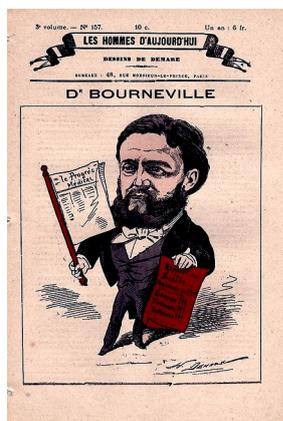
## En conclusion

L'action de Bourneville s'est déployée dans de multiples directions. Il a mené de front des activités médicales, scientifiques, politiques, journalistiques, sociales, éducatives, mais chacune était liée à une autre et toutes étaient au service des progrès pour mieux éduquer et soigner les humains. Il rencontra beaucoup d'adversité et de critiques, mais ses convictions humanistes étaient si profondément ancrées qu'il ne ménagea pas ses efforts pour trouver les moyens de faire aboutir ses projets. Ses combats politique, laïque, éducatif et social avaient pour but de changer la société. *« Je suis un soldat obscur mais ferme de la démocratie, j'ai toujours voulu deux choses : le progrès des idées et la justice dans la société »* écrivait-il.

Ses écrits sont prolifiques, mais ils ne sont connus que par un petit nombre de spécialistes.

Les républicains laïques se sont battus en même temps et pendant

quatre décennies pour obtenir la laïcisation des deux institutions de socialisation que sont l'école et l'hôpital. Ces laïcisations couplées à la loi de 1901 sur les associations, ont ouvert



la voie à la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. Pourtant, bien qu'ayant la même genèse, les rapports à la laïcité des acteurs de ces deux institutions, piliers de la République laïque actuelle, ont évolué différemment au cours des décennies suivantes et jusqu'à aujourd'hui. □

Références bibliographiques

BOURNEVILLE, D. (1889) *Manuel pratique de la garde-malade et de l'infirmière*, Paris, Progrès Médical, 1888-1889, 5 vols. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5727586n/f9.image.r=manuel-pratique+de+la+garde-malade+et+de+l'infirmi%C3%A8re.langFR>

BOURNEVILLE D. *Laïcisation de l'Assistance publique*. Conférence faite à l'association philotechnique le 20 décembre 1880 Paris aux bureaux du Progrès médical Paris (1881-1891) <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55316d.r>

FAURE, M.-R. (2003). « La photographie scientifique de Bourneville ». *Communication & Langages* n° 135, Année 2003 Dossier : Littérature et trivialité pp. 104-124.

JEANNE Y. (2007). « Désiré Magloire Bourneville, rendre leur humanité aux enfants « idiots » ». *Reliance* 2007/2 n°24 pp.144-148.

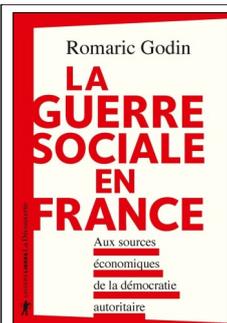
POIRIER J. (1994). « au cœur de la santé », François Lebrun (dir.). Michel Lagrée *Pour l'histoire de la médecine: autour de l'œuvre de Jacques Léo-nard*. Presses universitaires de Rennes:

GATEAUX –MENNECIER J. (2003). *Bourneville, la médecine mentale et l'enfance* Paris : L'Harmattan

LALOUETTE, J. (1991). « Expulser Dieu : la laïcisation des écoles, des hôpitaux et des prétoires ». *Mots, les langages du politique* :

LALOUETTE, J. (2002). *La république anticléricale : XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*. Paris : Éditions du Seuil

LAÏC, LAÏQUE, LAÏCITÉ Presse de la Fondation nationale des sciences politiques Année 1991 , n° 27 . pp. 23-39



« *La tentation d'un pouvoir autoritaire dans la France de 2019 trouve ses racines dans le projet économique du candidat Macron.* »

Romaric Godin est journaliste à *Mediapart*, où il couvre l'actualité économique, après avoir été correspondant en Allemagne et rédacteur en chef adjoint du service macroéconomie de *La Tribune*.

Romaric Godin propose, dans cet essai, une analyse historique et politique du néolibéralisme en France depuis sa naissance dans les années trente à aujourd'hui sous la présidence Macron.

Cette théorie économique pose comme vérité fondamentale que le marché libre et non faussé est le garant de la réalisation de l'intérêt général ; et contrairement aux libéraux classiques, ses adeptes estiment qu'il revient donc à l'État, pour garantir le bon fonctionnement du marché, de se placer, non plus en arbitre entre le Capital et le Travail, mais aux côtés du Capital.

Le néolibéralisme n'a jamais réellement pu conquérir le pouvoir car la société française y a toujours résisté et les différentes politiques menées tantôt par la droite et tantôt par la gauche, malgré quelques tentatives, ont toujours oscillé entre le marché et la protection vis-à-vis de ce dernier.

Emmanuel Macron, est l'homme de la revanche néolibérale du capitalisme français. Depuis des décennies, la pensée néolibérale mène une guerre larvée contre le modèle social français de l'après-guerre. En défendant l'idée d'une transformation néolibérale radicale du modèle économique et de toute la société, son programme conduit à un conflit inévitable avec une population opposée à une telle évolution. La démocratie est alors un frein sur la route de l'achèvement néolibéral de la société.

Ainsi, le pouvoir n'a d'autre solution que de durcir la démocratie par un excès d'autorité. Selon une méthode classique du néolibéralisme : de l'épuisement de la société doit provenir son obéissance. □

GODIN, Romaric. *La guerre sociale en France : aux sources économiques de la démocratie autoritaire*. La Découverte, Cahiers libres

## « Les effets secondaires heureux du confinement » par quelques adhérent-e-s

« Ces deux mois de confinement nous ont ouvert à beaucoup de choses. Nous ne parlerons pas des travaux divers réalisés dans la maison, nous avons vraiment fait la connaissance de nos voisins en applaudissant chaque soir les soignants, les facteurs, les transporteurs...

Nous nous sommes tournés uniquement vers le commerce local, comptoir du vrac... Nous nous sommes portés volontaires pour être relais dans la vente de fromages de chèvre et avons ainsi construit des liens avec de nombreuses personnes de notre voisinage.

Nous avons pris soin de nous en marchant chaque jour, en suivant des cours de Qi Gong par internet. Nous avons exploré tous les coins de notre quartier avec bonheur.

Les visites régulières de notre fille nous ont permis d'être davantage à son écoute.

La musique nous a accompagnés pendant ces journées.

**Cette période a nous a fait vivre sur un rythme plus lent et bienfaisant. »**

### Entre repli ou solidarité, il faut choisir :

Après les premiers jours de sidération qui ont suivi le confinement, les échanges sur les réseaux m'ont permis de rejoindre un groupe de couturières solidaires et d'assembler des surblouses pour le CHU.

Cette action bénévole m'a aidée à surmonter le sentiment d'impuissance face à cette situation inédite et à me sentir utile à la collectivité.

Elle a été également l'occasion de belles rencontres, les personnes qui apportaient le matériel et passaient reprendre les surblouses, le club de couture de ma commune et même les responsables de la logistique du CHU qui nous envoyaient des mails d'information.

Fabriquant aussi des masques en tissu, j'ai pu en fournir largement autour de moi, des voisins m'interpellent alors que nous nous contentions d'un bonjour jusqu'à présent et l'ambiance dans notre petite rue s'en trouve améliorée.

Espérons que ces battements d'ailes de papillon auront leur petit effet sur la marche du monde d'après ... □

« *C'est dans l'angoisse que l'homme prend conscience de sa liberté.* »

Jean-Paul Sartre

# Vie du CREAL76

## Le CREAL76 a poursuivi son activité durant le confinement imposé par la pandémie Covid-19...

en réunissant trois fois son CA virtuellement, en affichant régulièrement des prises de position (déclaration, communiqué, spécial 1<sup>er</sup> mai, billets), des informations sur son site Internet et sur son compte Twitter, en éditant régulièrement sa newsletter. Deux nouvelles rubriques peuvent être consultées et alimentées : agenda et Covid-19.

### Le CREAL76, en partenariat avec le réseau des nouvelles bibliothèques de Rouen (Rn'Bi,) a accueilli...

Chahla Chafiq pour une conférence intitulée "*Identités, cultures et droits des femmes : questions actuelles*" le samedi 7 mars 2020 dans le cadre de la « Journée internationale pour les droits des femmes ».

La conférencière fut présentée par Catherine Dumont, membre du CREAL76 et militante féministe.

« Chahla Chafiq, vous êtes née et vous avez grandi en Iran.

Jeune étudiante engagée dans la gauche radicale et indépendante, vous avez activement participé à la révolution contre la dictature du Chah.

Pendant les années qui ont précédé l'arrivée au pouvoir de Khomeiny, vous portiez, comme la plupart des jeunes de gauche, un regard plutôt empathique envers les islamistes, considérés avant tout comme des militants antidictatoriaux et anti-impérialistes. Mais lorsqu'ils ont pris le pouvoir, vous avez découvert la nature misogyne de leur projet, affirmée à la veille du 8 mars 1979 par l'obligation du port du voile pour les femmes au travail et dans l'espace public.

Vous avez donc rapidement fait partie de celles et ceux qui se sont opposés à ce régime et vous avez été poursuivie par sa police politique. Contrainte à l'exil, vous avez trouvé refuge en France en 1982.

Depuis, vous n'avez cessé d'écrire. [...] De votre thèse, (soutenue en 2009), est issu le livre « *Islam politique, sexe et genre : à la lumière de l'expérience iranienne* » [...] Dans vos écrits, vous avez mis en évidence le rôle central du sexisme dans l'idéologie islamiste, et au-delà dans divers mouvements politico-religieux identitaires, qu'ils soient chrétiens, juifs ou autres. [...]

Vous défendez la nécessité de la laïcité pour le développement de l'égalité, de la liberté et de la solidarité.

Vous soutenez les mouvements pour les droits humains et la liberté des femmes en France, en Iran et ailleurs.

En cette veille de 8 mars, nous ne pouvons donc qu'avoir hâte de vous écouter. »

En préambule, Chahla Chafiq a commenté son dernier ouvrage *Le rendez-vous iranien de Simone de Beauvoir*. Ensuite elle a montré en quoi la laïcité était une phase qui avait permis la lutte pour l'égalité des droits des femmes. Pour ce faire, elle a interrogé les notions d'individualité, d'autonomie, de citoyenneté, de démocratie, d'identité culturelle et leurs liens avec le politique. Puis elle a développé le lien entre culture et droits des femmes avant d'ouvrir le débat. La démocratie est un projet qui ouvre sur l'autonomie individuelle (des hommes libres et autonomes) et qui inclut aussi le projet laïque. L'autonomie offre le libre-arbitre. Être soumis à une instance divine annulerait d'emblée toute citoyenneté démocratique. Une

laïcité qui ne serait pas articulée à la citoyenneté démocratique n'aurait pas le même sens. Et c'est bien ce qui différencie la laïcité en France de la laïcité en Turquie. L'instauration du droit à la citoyenneté démocratique a ouvert la voie aux droits des femmes. Si la Révolution française et la loi de 1905 n'ont pas donné d'emblée de droits pour les femmes, elles ont néanmoins ouvert un chemin qui a permis de lutter sans crainte d'être emprisonné pour conquérir ces droits.

Biologiquement les femmes sont différentes des hommes, et culturellement elles sont vouées aux rôles de mère, sœur, épouse, amante, etc. Dans tous les patriarcats on retrouve cette double image symbolique de mère/prostituée, mais jamais celle de « femme libre ».

En Iran, au début de la république islamique, le régime a articulé des concepts modernes (comme celui de « république ») avec d'autres archaïques (comme l'imposition du voile pour les femmes), à tel point que même des intellectuels français ont été séduits. Dans cette lignée « modernisante » et au milieu des années 90, le « féminisme islamique » a même été inventé au nom de l'antiracisme dans les universités occidentales.

Le problème actuel, notamment pour une partie de la gauche en France, c'est que la question religieuse a remplacé la question sociale, et c'est cette même erreur qu'a commise la gauche iranienne en 1979. Les arguments culturels et politiques et les droits des femmes sont instrumentalisés par des extrêmes droites contre les musulmans, le but étant l'expulsion des étrangers.

Concernant l'islamisme, l'enjeu est avant tout culturel. La majorité des islamistes sont intégrationnistes, c'est-à-dire qu'ils veulent changer le système de l'intérieur, par le jeu électoral qui est lent. Le djihadisme est une forme minoritaire de l'islamisme, mais « il ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt ».

Dans le débat qui suivit, les questions abordées portèrent d'abord sur l'Iran et les régimes politiques qui s'y sont succédé, sur l'actualité iranienne puis celle du lien entre la place des femmes et les questions sociales. Si actuellement la religion a remplacé la question sociale, ceux-là mêmes qui la théorisent sont les islamistes riches.

La seule alternative est le développement de la culture. ☐



Chahla Chafiq (à gauche sur la photo) devant le buste de Simone de Beauvoir devant la bibliothèque éponyme.

Pour aller plus loin :

<https://chahlachafiq.com/laicite-et-identite-lineluctable-question-des-rapports-de-sexe-la-revue-du-projet-janvier-2016/>

Lien transmis par ChahlaChafiq : *L'Iran à l'ère du Covid-19 : le rire subversif.* <https://www.marianne.net/debattons/billets/l-iran-l-ere-du-covid-19-le-rire-subversif>

## Le « care »

Transmettre une contribution sur la crise en fin de confinement, en format court, est un défi car tout a été dit, écrit, filmé sur les colères, la dégénérescence de notre système mais aussi sur les espoirs et réflexions concernant notre avenir commun.

Certains tenants de la laïcité y voient, toutefois, une opportunité de synthétiser ces propos mais aussi l'opportunité de proposer leur regard singulier notamment à partir d'un des premiers articles évoquant la notion de « care<sup>1</sup> »

Cette notion avait, en effet, été évoquée, en 2010, par une présidentiable française. Or, cette notion avait suscité tant de critiques acerbes (dont « nunucheries<sup>2</sup> »), qu'elle a disparu de tout discours depuis dix ans....

Dans cet article, la philosophe Sandra Laugier y définit le concept anglo-saxon "care", intraduisible en français et pourtant central pour l'humanité ; elle y définit son lien avec le COVID-19 en ce qu'il révèle notre vulnérabilité. Ce concept repose sur l'éducation au soin et au souci de l'autre.

Selon une autre définition, le "care" serait l'éthique de la sollicitude.

« Sollicitude » : thème de chansons récentes, d'œuvres littéraires (« *On ne voit bien qu'avec le cœur* » d'A. de Saint-Exupéry), de dictons populaires (« *L'esprit a beau aller très loin, il n'ira jamais plus loin que l'intelligence du cœur* »), d'émissions grand public.

« Éthique » : F. Midal, philosophe, la définit par « l'ambition de porter notre humanité à sa plénitude » (au sens grec).

Au plan de l'action politique, cette éthique s'est puissamment invitée, dans de nombreux pays, lors de tous les combats pour les grands principes de liberté et d'égalité. En France, ce fut le cas, en particulier, au travers de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, des grandes lois de la III<sup>e</sup> République ou après-guerre (Cf. « *État-providence* »).

Cette éthique se lit également dans l'esprit de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État prônant, notamment, les principes universels de liberté de conscience et d'égalité. Les initiateurs de cette loi offraient ainsi de voir par soi-même, de penser librement et de devenir, *in fine*, responsable de sa destinée : difficile de faire plus éthique que ces principes émancipateurs et inconditionnels<sup>3</sup>.

Ainsi, loin d'une « providence » désincarnée, il s'agit de l'œuvre d'une poignée d'esprits éclairés et tolérants, animés par ce binôme révolutionnaire « cœur-raison » ayant pu transmuter la philosophie en actes.

L'action politique « ose », alors, une dimension protectrice<sup>4</sup> tenant compte des attentes des peuples sans l'infantiliser. Loin de tout sophisme, c'est l'humanité de chacun qui est valorisée et non son côté sombre.

Des humains courageux se battent toujours, parfois au péril de leur vie ou de leur intégrité physique, pour cette plénitude : ici, pour couvrir les besoins fondamentaux, là contre les questionnements démocratiques, la marche forcée du producti-

visme, les injustices et les inégalités, insoutenables pour le vivant<sup>5</sup>.

Ces démarches se rejoignent par leur dessein humaniste et fraternel.

Ainsi, les tenants de ces démarches sont meurtris par l'impact de cette crise sur les plus fragiles. Ils ont alerté sur l'interdépendance humaine, sur les illusions, dénis et sacrifices matériels à consentir pour certains.

Ils ont dénoncé la « robotisation » de l'humain l'amputant de ses émotions, de l'interconnexion avec son écosystème (cf. *mégalo-poles sans arbres*). Ils ont incité à ce que le progrès soit réinterrogé<sup>6</sup> au regard des hontes humanitaires (faim, misère<sup>7</sup>, guerres, asymétrie économique, pollutions, déforestations...).

Ils approuvent l'implication de la puissance publique, pansant partiellement le burn out sociétal tout en déplorant son désengagement antérieur malgré moult signaux annonciateurs.

Les faits étant têtus, ils rappellent le risque, paroxystique, sans retour, redouté par les experts, faute de ralentissement anticipé : « l'emballlement climatique ».

Au moment conclusif, quelques hésitations se dessinent car les quolibets et la décrédibilisation de 2010 ne sont pas si loin.

Plusieurs émissions incitant aux disruptions urgentissimes « Urgence de ralentir », « Politique et éthique », « Effondrement, sauve qui peut le monde », résonnent, toutefois, comme un appel à poursuivre ...

Malgré ces glaçantes vérités, l'immensité du désastre et les injonctions contradictoires rendant impossible d'en prévoir l'issue, l'Histoire, dans la lignée de nos illustres ancêtres, nous rappelle que les utopies<sup>8</sup> ont régulièrement défié l'humanité.

En l'espèce, rompre le silence par de glorieuses notes écrites par le génie humain lorsqu'il fait face au précipice.

Ainsi, à l'aune des expertises acquises et des priorités d'action (hontes, décarbonisation de l'agriculture, des transports..), seul le binôme « cœur-raison » semble à même d'impulser une fois encore, puissamment et selon le bon tempo, les décisions salvatrices à l'abri de tout manichéisme stérile et extrémisme aveugle. □

Lala.C, le18/05/2020

**Post-scriptum** : premiers jours de déconfinement en France. Vision choc : une cour d'école, des enseignants masqués, des enfants ébahis, des jeux martyrisés... L'ombre s'installe. L'espoir est KO. Vite, une éclaircie pour faire entrer la plénitude<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> [Lu, vu, entendu du 26/03/2020-CREAL76](#).

<sup>2</sup> T. Legrand. France Inter le 8/04/2020.

<sup>3</sup> La constitutionnalisation des articles 1 et 2 assurerait leur pérennité.

<sup>4</sup> Ex : PMI - Protection maternelle et infantile (à transposer pour nos ainés ?)

<sup>5</sup> Néologisme « consciéthigence » (cristallisation de la conscience, de l'éthique et de l'urgence).

<sup>6</sup> « Le progrès n'a aucun sens tant que les enfants sont malheureux » A.Einstein.

<sup>7</sup> *Envoyé spécial* du 9/4/2020 en Inde : favelas, bidonvilles...

<sup>8</sup> « L'utopie n'est pas l'irréalisable mais l'irréalisé » T. Monod.

<sup>9</sup> Analogie avec un vers de L. Cohen.

## Le darwinisme social : histoire d'une falsification

Il est irritant de rencontrer à tout bout de champ l'expression **darwinisme social** comme explication des inégalités prétendument naturelles qui affectent les sociétés humaines.

L'utilisation de ce terme est doublement exaspérante.

Elle semble justifier égoïsme et cynisme et de plus elle calomnie Darwin qui a pensé, démontré et réalisé l'exact contraire.

Bien sûr, l'emploi de ces vocables n'est pas nécessairement porté par de mauvaises intentions. C'est, comme on dit, une façon de parler. Tentons de soigner ce tic de langage en revenant aux sources.

Désigné d'une façon polémique en 1880 sous cette malheureuse expression par le journaliste français Émile Gautier, le prétendu darwinisme social n'a rien à voir avec la théorie de l'évolution. En revanche l'expression résume le parti pris hyper-libéral de la sociologie de l'ingénieur philosophe Herbert Spencer (1820-1903). Ce dernier est l'auteur à partir de 1862 d'un système de philosophie synthétique nommé loi d'évolution qu'il emprunte à l'embryologie et à la physique et qu'il étend à l'ensemble des phénomènes.

Découvrant en 1858 (après sa première présentation devant la Linnean Society de Londres) la théorie darwinienne de la descendance et de la différenciation des espèces organiques par sélection naturelle, il en fait l'application brute aux groupes sociaux humains.

Pour Spencer, défenseur radical du libéralisme économique depuis les années 1840, une société est un organisme soumis de ce fait à la loi sélective. L'homme est, selon la phylogénétique, un animal. C'est ce que Darwin met en évidence. Donc pour ce sociologue, la loi sélective qui s'applique à tous les êtres naturels (celle de la survie des plus aptes), doit également s'appliquer à l'homme et à ses sociétés. Par conséquent il ne faut prendre à l'égard des moins aptes (ou moins méritants) aucune mesure de sauvegarde, de secours ou de protection.

Spencer ne refuse pas l'aide aux plus démunis au nom d'une sagesse divine engageant les hommes à travailler pour mériter leur salut. Il le fait au nom d'une nature qui effectuera automatiquement le tri des meilleurs. Pour lui, cette sélection garantit l'amélioration continue du groupe social.

On le voit, cette interprétation dévoyée justifie les conduites et

les doctrines inégalitaires. Malheureusement le système synthétique de Spencer connaîtra le succès dans le monde entier au cours du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

Or l'une des premières leçons de l'anthropologie darwinienne (formulée en 1871) est que l'espèce humaine grâce à son développement cérébral, à l'amplification de ses instincts sociaux et à l'accroissement considérable de ses facultés rationnelles et techniques a graduellement renversé son rapport à la nature, à son milieu de vie. L'homme moderne dispose à des degrés divers, variables dans le temps et dans l'espace, de la capacité d'adapter son milieu à ses besoins. Il échappe de plus en plus nettement à la force contraignante de la sélection naturelle primitive et à ses conséquences éliminatoires.

Ce renversement tendanciel du rapport à la nature est une puissante innovation évolutive.

Darwin personnellement est interventionniste. Il considère que l'épanouissement moral qui accompagne l'émergence de la civilisation fait un devoir à chacun de secourir les faibles. C'est du reste ce qu'exige la transformation profonde engagée

par l'émancipation de l'humanité. Peu à peu se produit un renversement et la loi sélective est supplantée par ce que Darwin appelle la sympathie.

Il mettra d'ailleurs ses actes en accord avec ses idées. Il créera une association destinée à venir en aide aux plus défavorisés. Il veut les instruire des moyens de combattre les effets de ce qu'il considère être un handicap social. Il pense que leur vie misérable doit moins à la nature qu'à des institutions qu'il estime opposées à l'expression équitable de leurs capacités.

**Il serait, on le voit, plus exact, plus juste, plus efficace politiquement et scientifiquement de parler de spencerisme social.**

Darwin, c'est un trait de son caractère, refusait les polémiques, les déclarations abruptes. Il n'en pensait pas moins. On a connaissance de son aversion personnelle pour Spencer qu'il jugeait

**égoïste. Il s'est en effet exprimé dans un texte autobiographique (à destination privée) dont il a achevé la première rédaction le 3 août 1876. □**

Texte écrit à l'aide de l'ouvrage : *Le monde de Darwin* sous la direction de Guillaume Lecointre et Patrick Tort . Éditions de la Martinière

**DARWINISME SOCIAL  
POUR GARDER LA BANANE  
ADHÉREZ AU CRÉAL**



« *La tâche des instituteurs, ces obscurs soldats de la civilisation, est de donner au peuple les moyens intellectuels de se révolter.* »

Louise Michel

**Textes  
en  
ligne**

Dans cette rubrique, nous vous proposons des textes que vous pouvez retrouver dans leur intégralité en cliquant sur les liens

## Le féminisme islamique, ce gros mensonge

(Liberté-Algérie du 12.04.2020, Amin Zaoui, écrivain, universitaire, ancien directeur de la bibliothèque nationale d'Alger)

[...] Les droits des femmes sont une priorité. Il n'y a pas de guerre contre la pauvreté, contre les maladies, contre l'alphabétisation, contre le sous-développement en l'absence des droits des femmes. Depuis quinze siècles, les musulmans n'ont pas cessé de parler des droits de la femme musulmane en exhibant, à chaque fois, quelques noms de femmes qui ont exercé dans le commerce, dans la politique ou dans la poésie ! Et cette leçon qui longtemps a ronronné dans les écoles et dans les médias n'a pas changé la réalité, ou très peu !

Lire la suite : <https://www.liberte-algerie.com/culture/le-feminisme-islamique-ce-gros-mensonge-337338>

## Tribune :

### Des hauts fonctionnaires du ministère dénoncent le projet réactionnaire de J.-M. Blanquer

"Nous observons, consternés, un système éducatif détourné de ses fondements républicains et de ses valeurs et ne pouvons nous taire". C'est un groupe d'une quinzaine de hauts fonctionnaires de ce même ministère (Dasen, inspecteurs généraux, cadres du ministère) qui nous a fait parvenir cette tribune.

Voici les chapitres abordés par ce texte réquisitoire - paru le 14 mai dans *Le Café pédagogique* - contre la politique destructrice et favorable au privé suivie par le ministre : **\*Nous voyons tout d'abord un immense mensonge \*Mise au pas \*Scientisme \*Un projet réactionnaire... en voie générale... en voie professionnelle... dans le primaire et au collège \*Éducation à la citoyenneté et laïcité dévoyés**

Texte intégral sur le [site du Café pédagogique](#)

## Appel aux adhérent.e.s, aux ami.e.s laïques du CREAL76 : *Rassemblons nos souvenirs !*



badge d'un pétitionnaire laïque présent à Vincennes

19 juin 2020 :

**60<sup>e</sup> anniversaire du rassemblement de Vincennes du 19 juin 1960, point d'orgue de la grande pétition laïque nationale (1959-1960).**

À l'occasion du sixantième anniversaire du « serment de Vincennes », point d'orgue de la grande pétition laïque nationale contre la loi Debré de 1959 ([voir supplément brochure](#)) et dans le but de constituer une mémoire collective de ce moment de l'histoire de la laïcité, le CREAL76 souhaite rassembler les souvenirs de tous ceux et toutes celles qui, à titres divers, ont participé de près ou de loin à cette opération exceptionnelle sur l'ensemble du territoire national.

Que vous ayez été adultes, adolescent.e.s, enfants, militants, signataires ou non, organisateur.trice.s,

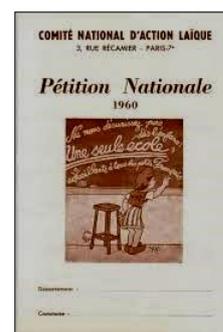
participant.e.s ou simples observateur.trice.s., racontez-nous les souvenirs, même anecdotiques, que vous en gardez ou que les plus anciens vous ont rapportés.

Si vous avez conservé des cahiers de pétition, des coupures de presse, des photos, des objets, des écrits, en relation avec cet événement, faites-nous en part, en envoyant des copies, des photos, etc. de ces traces conservées.

Ces documents peuvent être transmis au CREAL76 sous tous les supports (écrits papier, transcriptions d'entretien oral, enregistrements sonores, ou vidéos ...). Ils peuvent se résumer à quelques lignes comme à quelques pages, à une ou plusieurs images, à un objet, etc.

Il est important que chaque document transmis soit contextualisé en le renseignant : en indiquant où ? qui ? quand ? comment ?

Un membre du CREAL76 peut éventuellement se déplacer pour recueillir vos témoignages.



Couverture d'un cahier de signatures illustré par Jean Effel

Avec votre autorisation, nous publierons les fruits de cette collecte soit dans les prochains numéros de *Combat laïque 76* soit sur notre site Internet. Notre but est de regrouper ces souvenirs éparpillés afin de conserver une trace tangible, mémoire de ce moment historique qui ensuite pourrait être versée (sous les conditions légales) soit au Musée national de l'éducation (Munaé), soit aux Archives départementales. ☐

Envoyez votre participation à : [creal76@creal76.fr](mailto:creal76@creal76.fr)

Francis Vanhée : 10, chemin aux Anglais 76680 SAINT-SAËNS

Tél 06 86 15 33 59

# Attaques virales contre l'école publique laïque

L'épidémie de Covid-19 est le laboratoire d'attaques contre l'école publique en général et la laïcité scolaire en particulier. Nous assistons de fait à une accélération de travers qui se renforcent mutuellement : accroissement des inégalités, sélection sociale accrue, augmentation du poids du privé commercial et/ou confessionnel.

## Le numérique, tête de pont des attaques

Solidarité laïque qui regroupe 50 associations liées au monde enseignant lance cette alerte le 9 avril : *Attention, risque majeur de privatisation de l'éducation mondiale*.<sup>1</sup> En effet, l'UNESCO a lancé une « *coordination mondiale pour l'éducation Covid-19* » qui fait la part belle aux GAFAM et autres acteurs privés du numérique notamment dans le domaine scolaire.<sup>2</sup> « *Cette pandémie est vécue comme une aubaine pour les acteurs privés qui s'engouffrent dans la brèche*<sup>1</sup> » pour faire de l'éducation un marché. « *La plupart d'entre eux ont déjà été condamnés pour abus de position dominante, vente de produits liés ou fraude fiscale* ».

Des acteurs privés ont saisi l'opportunité de la « continuité pédagogique » réclamée par J.-M. Blanquer dans le cadre de l'enseignement à distance pour renforcer leur influence. F. Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, suggère le recours à la télésurveillance des examens, fournissant aux universités une fiche donnant les tarifs et les noms des entreprises spécialisées en la matière. La pandémie fait saliver les 250 PME et start-up françaises regroupées dans EdTech qui déclarent que la crise fait « *gagner quatre ou cinq années de maturité pour toutes institutions*<sup>3</sup> ». Et quand le fruit est mûr, il faut le cueillir ! Les cours du CNED (Centre national d'enseignement à distance) promus par le ministère de l'Éducation sont hébergés, via l'utilisation de Blackboard, par Amazon à Francfort avec un danger de fuite des données vers les USA. Les ENT (espace numérique de travail : messagerie, échanges de documents, cahier de texte, exercices...) sont achetés par les collectivités locales à des sociétés spécialisées privées. La situation est similaire pour le logiciel Pronote (absences, emplois du temps, notes, bulletins, sanctions...). Il y a perte de souveraineté de l'Éducation nationale faute d'avoir créé « *un service public du numérique de l'enseignement*<sup>3</sup> ».

## Tapis rouge pour le privé

Le monopole de la collation des grades (diplômes) par l'État institué en 1880 souffre aussi du virus. En 2009 il avait déjà été écorné par les accords Kouchner/Vatican reconnaissant des diplômes délivrés par des établissements supérieurs privés. En 2020, début avril, J.-M. Blanquer a cédé aux imprécations d'Anne Coffinier qui œuvre pour le privé hors contrat (à travers Créer son école et la Fondation pour l'école) et de Philippe de Villiers pour l'attribution du bac 2020 aux élèves des lycées privés hors contrat qui pourront fabriquer des « *dossiers de contrôle continu* », « *ce qui revient à vendre le bac* », estime le Café pédagogique<sup>4</sup>. Le JO du 5 avril impose aux candidats au BTS une certification en anglais « *faisant l'objet d'une certification externe* », ce qui signifie confier au

privé l'attribution d'une partie d'un diplôme universitaire. Le virus du Covid-19 a boosté le virus antilaïque. Et le directeur de cabinet du ministre, Christophe Kerrero, ne l'arrêtera pas, lui qui est « en même temps » membre du conseil scientifique de l'IFRAP, lobby libéral pour la réduction du nombre de fonctionnaires. Il y siège avec un ancien membre du Club de l'horloge, d'un ancien président du FN (J.Y. Le Gallou)... Mark Sherringham, inspecteur général, vient de se voir confier une mission sur la réforme des INSPE (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation). Conseiller de Raymond Barre, Xavier Darcos, François Fillon, l'inspecteur a aussi participé à des formations pour Créer son école d'Anne Coffinier, l'une des égéries de la Manif pour tous. En 2019, il est nommé membre de la mission d'étude de l'Inspection générale sur l'enseignement privé hors contrat !

**Le temps de la pandémie est aussi celui du travail de sape des fondamentaux plus que séculaires de l'école publique.**

**Gratuite ? quand les fonds sociaux en faveur des élèves ont été divisés par deux au budget 2020, ce qui n'empêche pas nos gouvernants de motiver le retour à l'école pour cause d'accroissement des inégalités<sup>5</sup>.**

**Obligatoire ? quand chaque enseignant et chaque parent doit se débrouiller et « choisir » la fréquentation scolaire dans les pires conditions sanitaires, matérielles et pédagogiques.**

**Laique ? quand le privé même hors contrat et des officines participent à la délivrance des diplômes, que des entrepreneurs d'éducation inondent et infiltrent les systèmes publics avec leur bénédiction.**

**Nationale ? quand chaque échelon territorial fait à sa mode pour ouvrir l'école, garderie du MEDEF, que les diplômes bientôt maison se teintent fortement de localisme et d'inégalité.**

**Le monde d'après réclame une éducation et une recherche dégagées des dogmes et de toutes les emprises privées commerciales, confessionnelles que seule l'école publique, gratuite, obligatoire, laïque peut garantir. □**

<sup>1</sup> <https://www.solidarite-laique.org/je-milite/attention-risque-majeur-de-privatisation-de-leducation-mondiale/>

<sup>2</sup> Les loups dans la bergerie : <http://www.creal76.fr/pages/billet/billet.html>

<sup>3</sup> [https://www.mediapart.fr/search?search\\_word=Dans+l%27Education+nationale%2C+le+confinement+r%C3%A9v%C3%A8le+un+num%C3%A9rique](https://www.mediapart.fr/search?search_word=Dans+l%27Education+nationale%2C+le+confinement+r%C3%A9v%C3%A8le+un+num%C3%A9rique)

<sup>4</sup> <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2020/04/06042020Article637217552578150086.aspx>

<sup>5</sup> <http://www.creal76.fr/medias/files/combat-laique-76-mars-2020.pdf> page 20

### Gilles PESQUÉ nous a quittés

Gilles avait adhéré au CREAL76 en 2019. Il était sensible à l'ouverture d'un espace de liberté offert par le principe de laïcité et la fraternité revêtait pour lui une grande importance comme le lien combat laïque, combat social et environnemental. Réflexion, rationalité, action sont des termes qui le définissent et ce n'était pas que des mots. Gilles les appliquait avec cohérence dans sa vie, il avait une ligne de conduite exemplaire.

## Échos d'ailleurs

## Pandémie

**ISRAËL : Les ultra-orthodoxes les plus touchés par l'épidémie. Les « femmes impudiques » accusées d'être à l'origine de l'épidémie.**

La communauté ultra-orthodoxe, bien que représentant 10 % de la population représente 50 % des personnes hospitalisées.

Dans la ville de BneiBrak, une des villes les plus pauvres de la banlieue de Tel-Aviv où vivent majoritairement des ultra-orthodoxes, les habitants ont ouvertement bravé les interdictions de rassemblement ainsi que l'obligation de distanciation sociale en assistant le 28 mars par centaines au coude à coude aux funérailles d'un rabbin, et sans intervention de la police sans doute par crainte d'émeutes.

Dans le quartier traditionaliste de MéaShéarim à Jérusalem, des affiches accusent les « femmes impudiques » d'être à l'origine de l'épidémie...

Le ministre de la Santé, le rabbin Yaakov Litzman, lui-même ultra-orthodoxe martèle les mesures de confinement mais dans le même temps, il dit espérer la fin de l'épidémie pour la Pâque juive du 8 avril « *Nous prions et espérons que le messie arrivera avant Pâques car c'est le temps de la rédemption, je suis sûr qu'il viendra et nous sauvera comme Dieu nous a sauvés et libérés pendant la fuite d'Égypte.* »

Le 2 avril, ce même ministre était testé positif au Covid-19. □

[https://www.franceinter.fr/en-premiere-ligne-yaacov-litzman-le-ministre-qui-attendait-le-messie#xtor=EPR-5-\[Meilleur17042020\]](https://www.franceinter.fr/en-premiere-ligne-yaacov-litzman-le-ministre-qui-attendait-le-messie#xtor=EPR-5-[Meilleur17042020])

Source : France-Inter /

**ALGÉRIE : Dans un premier temps le gouvernement a chargé les autorités religieuses de prendre les décisions concernant les mosquées. Résultat : mosquées ouvertes mais prières collectives autorisées uniquement pour les hommes. Devant le tollé général, le gouvernement s'est ravisé et a fait fermer les mosquées.**

### Le Hirak suspendu

En Algérie, la population n'a pris que tardivement conscience du danger de l'épidémie, écoutant les rumeurs selon lesquelles le virus avait peu de chance de se développer dans les pays chauds ou bien selon les islamistes que c'était une invention du diable. Les Frères musulmans ont largement diffusé sur les réseaux sociaux que c'était la malédiction de Dieu à cause des massacres des musulmans Ouïgours.

Puis le gouvernement prit la décision de fermer tous les lieux de rassemblement (établissements scolaires et sportifs, lieux de loisirs, etc.), mais laissa aux autorités religieuses la décision de fermer ou non les mosquées. C'est ainsi qu'après de longues discussions ces dernières décidèrent de raccourcir la durée de la prière du vendredi et de fermer les salles de prières pour les femmes et les enfants, mais pas pour les hommes !

Après le tollé (en particulier des médecins et des politiques)

suscité par cette décision peu rationnelle, le gouvernement a pris la décision de fermer les mosquées. Mais cela n'empêcha pas les récalcitrants de se réunir à l'extérieur.

Voilà plus d'un an que tous les vendredis et mardis se déroulent de grandes manifestations anti-gouvernementales : le Hirak.

Les participants à ces manifestations ont décidé de suspendre leur mouvement et durant les premiers vendredis suivant l'arrêt des manifestations, les jeunes ont pris l'initiative d'aider à désinfecter les rues, escaliers, mains courantes et mobiliers urbains.

Le gouvernement a profité de cette période sans manifestations « Hirak » pour mettre en détention des journalistes et des activistes.

Mais pour entretenir la flamme du Hirak, une radio pirate « Radio Corona Internationale » (RCI) émet régulièrement via les réseaux sociaux.

Le point d'incubation de l'épidémie fut la ville de Blida où l'une des premières victimes du Covid-19 fut un professeur de médecine, directeur d'un service du CHU. Par peur, des malades se sont sauvés des hôpitaux... Les cliniques privées qui fleurissent depuis quelques années en Algérie ont aussitôt fermé leurs portes... □

Sources : *El-Watan ; Liberté-Algérie*

<https://www.liberte-algerie.com/contrechamp/confinements-5205>

### MAROC :

Dès l'annonce du confinement obligatoire décrété par les autorités, des groupes sont sortis la nuit dans les rues des grandes villes du nord comme Tanger, Fès, et Tétouan, parlant du virus comme d'une « épreuve divine » que seul Dieu pourra vaincre. □

Source : *Paris-Normandie*

### SRI LANKA :

Pour une offensive spirituelle contre la pandémie de Covid-19, le temple bouddhiste le plus sacré a fait asperger l'île d'eau bénite par des hélicoptères. □

Source : AFP

**« La philosophie relève de questions auxquelles on ne répondra peut-être jamais, la religion, ce sont des réponses qui ne seront jamais mises en question. »**

Anonyme perspicace

## SOUDAN : L'excision désormais considérée comme un crime

Dans le monde et selon l'ONU une enfant sur sept serait encore victime de l'excision, mutilation sexuelle dont l'origine de la pratique se perd dans de la nuit des temps. Au Soudan de récentes dispositions législatives conduisent à faire de l'excision un crime.

Ce n'est pas la première tentative d'éradiquer cette pratique au Soudan où 9 fillettes sur 10 en sont victimes. Déjà, sous la pression des religieux, l'ancien régime d'Omar el-Béchir avait renoncé. Les autorités de transition réussiront-elles à l'imposer ? Elles ont adopté la semaine dernière l'amendement de l'article 141 du Code pénal qualifiant désormais de crime la mutilation génitale féminine, autrement dit l'excision qui est désormais punie de trois ans de prison et d'une amende même si elle est pratiquée dans un cadre médical.

Salma Ismael, porte-parole à Khartoum du Fonds mondial de

l'ONU pour l'enfance, s'est publiquement félicitée de cette avancée importante pour le droit des femmes qui permet aux mères de refuser cette « pratique barbare » sur leurs filles.

Si on peut se réjouir de l'adoption de cette nouvelle disposition du Code pénal soudanais qui est un point d'appui essentiel pour les associations des femmes militant pour la disparition de l'excision, on sait aussi que le chemin sera long avant que cette pratique ancrée dans la tradition disparaisse.

**Ainsi, dans l'Égypte voisine au nord du Soudan, si l'excision est interdite depuis 2008 elle reste pratiquée, selon l'ONU, sur une enfant sur sept.** □



Affiche de prévention contre l'excision, par "Excision, parlons-en!"

## ALLEMAGNE : Neutralité religieuse

La Cour constitutionnelle allemande a validé, jeudi 27 février, l'interdiction faite aux femmes musulmanes qui suivent un stage de fonctionnaire juriste de porter le voile durant une audience.

La plus haute juridiction allemande avait été saisie par une juriste stagiaire originaire de Francfort, dans le Land de Hesse. Dans ce Land, les juristes stagiaires qui portent le voile ne sont pas autorisées à effectuer certaines tâches dans lesquelles elles représentent la justice ou l'État, au nom du principe de neutralité religieuse. Ainsi elles ne peuvent pas s'asseoir avec les juges quand elles assistent, à des fins de formation, à une audience mais peuvent être assises dans le public. Elles ne peuvent pas non plus diriger une audience ou

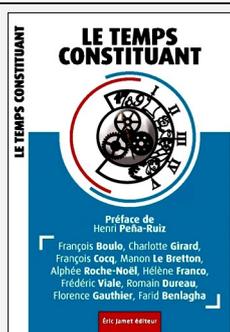
relever des preuves.

Cette décision de la Cour de Karlsruhe s'inscrit dans un débat général en Allemagne où l'autorisation ou l'interdiction du port du voile dans les administrations publiques, peut différer d'un Land à un autre

La loi allemande prévoit que tous les fonctionnaires ont interdiction de se couvrir le visage, sauf pour des raisons de santé ou de sécurité, comme les pompiers, par exemple. Mais il n'existe aucune interdiction fédérale pour les fonctionnaires concernant le port du voile dans ce pays où la liberté religieuse est inscrite dans la Loi fondamentale.

**Les tribunaux sont donc appelés à statuer au cas par cas sur cette question.** □

Source : *Le Monde* avec AFP 27-02-2020



« Grande scène, étrange scène ! De voir tout un peuple qui, d'une fois, passait du néant à l'être, qui jusque là silencieux, prenait tout d'un coup une voix .» Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*.

« Changer la politique et pas seulement de politique... En fait ces deux démarches ne diffèrent pas, comme le feraient le fond et la forme dans une

opposition abstraite. Elles engagent la place faite au peuple et au caractère effectif de sa souveraineté, trop souvent niée dans les faits alors même qu'elle est proclamée en principe. Elles s'impliquent donc réciproquement. » Henri Pena-Ruiz.

Le mouvement des Gilets jaunes a mis en lumière la situation de blocage démocratique dans laquelle s'enferme notre pays.

La crise de la légitimité et de la représentation côtoie désormais les aspirations populaires à recréer du collectif et du commun.

La nécessité de se refonder nous fait entrer dans le temps constituant. C'est au peuple qu'il appartient d'écrire la suite de l'Histoire.

**Se constituer pourquoi ? Se constituer sur quoi ? Se constituer comment ?**

Dix citoyennes et citoyens se prêtent à l'exercice de la discussion collective croisée pour donner à voir le processus constituant à l'œuvre. Des réflexions pour chacun et un projet pour tous

"Nous ne nous contentons plus d'être des individus. Nous revendiquons notre droit à la citoyenneté !" □

Boulo, F. Girard, C. Cocq, F. [et al.] . **Le temps constituant**  
Éric Jamet éditeur

« Mais pour vivre, je n'avais pas trouvé mieux que de croire, comme mes oncles avant moi, et jusqu'à la déraison, qu'on peut changer le monde. »

Marceline Loridan-Ivens

Guillaume  
**La chronique  
de Rahan**  
LECOINTRE

## Longue vie aux femelles

Rahan est triste. Il a perdu son papa, André Chéret, décédé le 5 mars 2020 à l'âge de 82 ans. C'est que chez les mammifères, les mâles vivent moins longtemps que les femelles...

Les femelles ont la peau dure. En tout cas, c'est attesté depuis longtemps chez les humains : la longévité des femmes reste supérieure à celle des hommes quel que soient le continent, la culture ou l'époque, et ceci même en situations de fortes mortalités (épidémies, famines, esclavage, voir Zarulli, V. et al. PNAS 115 (5) : E832-E840 (30 janvier 2018), Chronique de Rahan n°68). Ces données vont dans le sens d'une origine biologique de cette différence de capacité de survie, autrement dit elles assignent un poids aux facteurs biologiques plus important qu'aux facteurs sociaux. Certes, les facteurs sociologiques expliquant la plus forte mortalité masculine d'aujourd'hui (comportements à risques, prise de substances psychotropes comme le tabac et l'alcool...) ne sont pas récusés, simplement ils se superposent à un fonds biologique en faveur de la longévité des femmes. Chez elles, les hormones estrogènes ont notamment des effets immunostimulants, vaso-protecteurs et anti-inflammatoires. Fait intéressant, une longévité accrue des femelles est observée chez presque tous les primates chez lesquels les données sont suffisantes, qu'ils soient sauvages ou en captivité.

Il y a du nouveau dans cette affaire. Un article (1) prolonge l'investigation en examinant les longévités mâle et femelle à partir de données démographiques compilées pour 134 populations de 101 espèces de mammifères. Il apparaît globalement que la longévité médiane des femelles, toutes espèces confondues, est de 18,6 % supérieure à celle des mâles de leur propre espèce. Pour comparaison cette différence en faveur des femelles n'est que de 7,8 % au sein de notre propre espèce. La longévité supérieure des femelles dépasse donc largement le cadre des primates pour s'appliquer aux mammifères, en général et en moyenne. Autre constat, on ne trouve pas de différences entre les sexes concernant la vitesse de vieillissement. Les mâles ne meurent donc pas plus tôt parce qu'ils vieilliraient plus vite. Par ailleurs, les deux paramètres que nous venons d'évoquer, à savoir la différence entre médianes de la longévité mâle et femelle d'une part, et le taux de vieillissement d'autre part, sont très variables entre les différentes espèces considérées. Enfin, l'ampleur de la différence de longévité entre sexes n'est pas liée à celle des différences entre sexes dans la façon de vivre (ce qu'on appelle les traits d'histoire de vie), contrairement à ce que l'on supposait. Elle est plutôt liée, selon l'article, aux conditions environnementales locales et au coût global de la sélection sexuelle. En effet, les mâles meurent beaucoup plus des effets de la sélection sexuelle que les femelles, puisque chez la quasi-totalité des espèces mammaliennes, ce sont elles qui choisissent, ce qui pousse les mâles à des dépenses d'énergie et des prises de risques considérables pour se faire élire.

Pire, il arrive chez beaucoup d'espèces que les mâles se battent pour gagner la première place d'un harem, ce qui conduit à une certaine usure (sélection intra-sexuelle), si ce n'est à des morts.



En examinant les données espèce par espèce, il existe un petit nombre d'entre elles chez lesquelles la longévité est supérieure pour les mâles (hérisson, chauve-souris du genre *Myotis*, lycaon, mangouste, équidés, marsouin de Dall, buffle, propitèque de Verreaux, microcèbe, lapin) et quelques espèces chez lesquelles la différence est minime ou nulle (chimpanzés, écureuil, phoques). La longévité mâle est particulièrement réduite par rapport à celle des femelles chez les otaries et éléphants de mer, les lions, les éléphants, les orques et les globicéphales, la plupart des cervidés et des bovidés, la plupart des rongeurs, la plupart des primates simii-formes (singes vrais), à l'exception du mandrill et des chimpanzés. Ces groupes ou espèces sont ceux où les effets de la sélection sexuelle sont les plus manifestes. Fait intéressant, on se souvient que, selon une définition objective de la violence en tant qu'interaction entre congénères conduisant à la mort d'au moins un individu, les groupes de mammifères les plus violents étaient précisément les rongeurs, les primates et les carnivores, et dans une moindre mesure les éléphants et quelques artiodactyles (Gomez J.M. et al. Nature 538, pp. 233-237 (13 octobre 2016), [Chronique de Rahan n°63](#)). Après, tout, si les femelles vivent plus longtemps, ce n'est pas seulement qu'elles ont pour elles les oestrogènes : c'est aussi que les mâles sont loin de se tenir tranquilles...

<sup>1</sup> Lemaître, J.F. et al. PNAS 117 (15) : 8546-8553 (14 avril 2020)

**« Vous n'avez pas besoin de religion pour justifier l'amour, mais c'est le meilleur outil jamais inventé pour justifier la haine. »**

R. A. Weatherwax